la gazette du Var #44
de la porte des maures à la méditerranée
décembre 2017 - janvier 2018

La Garde :
La magie merveilleuse des Hivernales

Hivernales 2017,
le tout-images
page 35

La Garde,
une ville qui a du cœur
page 34

La Gazette du Var vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année !

LA GARDE
VILLE
CONNECTÉE
Suivez notre actualité sur
www.ville-lagarde.fr
et les réseaux sociaux
@lagarde83130
#villedelagarde
ville internet
@@@@@
2015
GARDE
D T

Vie parlementaire

Jean-Louis Masson, député LR : «Jamais les droits du Parlement n'ont été autant bafoués» !

Christian Jacob, président du groupe LR à l'Assemblée Nationale, a écrit au Président François de Rugy, à propos des conditions de travail des parlementaires et particulièrement sur les conditions dans lesquelles a été examiné le PLFR pour 2017, le 4 décembre dernier.

Jean-Louis Masson n'a pas manqué de faire part de son vif mécontentement : «*Jamais dans l'histoire de la République les droits du Parlement n'ont été autant bafoués. J'ai indiqué, récemment, les difficultés de prendre la parole dans l'hémicycle. Mais cela va encore plus loin, le gouvernement présentant jusqu'à plusieurs dizaines d'amendements en séance privant la représentation nationale de les examiner en commission comme cela doit être la règle et de les discuter dans l'hémicycle. Le gouvernement use et abuse de la procédure accélérée, l'exemple le plus caricatural et dernier en date étant la loi sur les JO de 2024*».

«AVEC WAUQUIEZ, NOUS ALLONS RETROUVER NOTRE FIERTE» !

Au niveau de la vie interne du parti LR, le député du Var se montre particulièrement satisfait après l'élection de Laurent Wauquiez à la tête des Républicains. Il confie ses espoirs : «*Son élection avec une participation imposante démontre la volonté que nous avons, collectivement, de raviver une droite qui croit en ses valeurs profondes et qui ne se laissera plus jamais censurer par la dictature intellectuelle du politiquement correct. Avec Laurent Wauquiez, nous allons remettre en marche une droite populaire qui aime la France et les français, notre histoire, nos territoires, notre république, nos savoir-faire... Avec Laurent Wauquiez, nous allons retrouver notre fierté de ce que nous sommes et le partager pour préparer le retour d'une nation rassemblée, forte et enthousiaste de son avenir*».

RENCONTRE AVEC JEAN-LOUIS MASSON

Vous vous inquiétez des difficiles conditions d'emploi des personnels de la police nationale dans le Var.

JLM. Les conditions de travail et le fort taux d'emploi dans le département sont responsables d'un absentéisme grandissant au sein de la police. Le stress qui en découle entraîne des problèmes de santé et des arrêts de travail, ce qui nuit à l'efficacité des unités. En période estivale, avec l'arrivée massive des touristes, ces phénomènes sont amplifiés. Les emplois prévus par la loi de finances ne se traduisent pas sur le terrain, par la création d'effectifs supplémentaires. Les personnels, déjà en poste, assument des horaires importants générateurs de mal-être. La réserve civile ne peut plus renforcer les effectifs de la police depuis la mi-juillet 2017. À ces problèmes humains viennent s'ajouter des problèmes matériels. Ainsi, l'indisponibilité de la vedette du CSP de Hyères en panne depuis plus de deux ans. La police doit utiliser la navette publique lorsqu'elle intervient sur les îles de la côte. De même, les véhicules d'intervention, souvent en panne, obligent les personnels de la police nationale à restreindre leurs interventions alors que les nécessités du service, plus exigeantes du fait de la prolongation de l'état d'urgence, n'ont jamais été aussi importantes. Je souhaite connaître les mesures urgentes qui répondront aux difficultés d'organisation et aux problèmes matériels de la police dans le Var.

En France, plus de la moitié des personnes sauvées en mer ont été secourues par la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM)...

JLM. Contrairement aux pompiers volontaires, les bénévoles de la SNSM ne touchent rien après une intervention. Ils doivent être considérés comme de vrais acteurs de la sécurité et, pour favoriser et pérenniser le volontariat, être récompensés de leur engagement qui demande une grande motivation. Sans remettre en cause le caractère noble et désintéressé sur lequel repose cet engagement volontaire, une amélioration de la retraite de ces bénévoles serait un signe fort de reconnaissance de la dangerosité et de la pénibilité de leurs missions.

Vous avez mené une action sur la lutte contre les incendies de forêts ?

JLM. A mes yeux, cela passe par une action de prévention efficace. C'est une proposition de loi de Jean-Pierre Giran, à qui j'ai succédé en tant que député. Il avait déposé cette proposition lors de la dernière législature mais le Parlement n'a pas eu le temps de l'aborder. Je l'ai donc repris à mon compte.

En effet, le code forestier crée une obligation de débroussaillement et de maintien en état débroussaillé dans les zones situées à l'intérieur ou à moins de 200 mètres des terrains en nature de bois, forêts, landes, maquis, garrigues, plantations ou reboisements. Cette réglementation vise à limiter la propagation des feux et à diminuer la vulnérabilité des biens et des personnes exposés aux risques d'incendies.

Que faudrait-il faire ?

JLM. L'importance des frais financiers à engager pour ces opérations de débroussaillement peut se révéler un frein à la bonne application volontaire de cette servitude. Une incitation de nature fiscale serait la bienvenue afin de soulager les propriétaires se pliant à leur obligation et les inciter ainsi à mettre leurs terrains et leurs biens en sécurité plus facilement.

Vous êtes intervenu à propos de la hausse de la CSG pour les retraités ?

JLM. La diminution effective des pensions de retraite induite par l'augmentation de 1,7 point de la contribution sociale généralisée (CSG). Décidée en compensation d'une suppression des cotisations chômage et maladie pour les salariés du secteur privé, cette hausse aura un effet direct sur tous les retraités dont la pension mensuelle est au moins égale à 1200 euros. Je m'interroge sur les raisons d'une telle hausse de la CSG.

Vous avez également interpellé la secrétaire d'État, auprès de la ministre des armées, sur la situation des conjoints survivants des grands invalides de guerre.

JLM. Frappées de plein fouet par l'importante baisse de pouvoir d'achat liée au déclin de la valeur du point d'indice, les veuves des grands invalides de guerre, ne peuvent plus faire face à leurs dépenses courantes. Les mesures récentes adoptées par le Parlement ne sont pas en mesure de contrebalancer cet état de fait. Certaines, déjà très âgées et isolées, n'ont ainsi pas les moyens d'intégrer une maison de retraite.

Autre sujet de préoccupation : les restrictions imposées sur le montant des aides personnalisées au logement (APL) contenues dans le projet de loi de finances pour 2018.

JLM. Avec 55 euros cumulés sur 2017 et 2018, cette baisse et la baisse concomitante des loyers, est extrêmement dangereuse pour les bénéficiaires des APL car elle va priver les organismes HLM de ressources importantes pour construire, réhabiliter ou entretenir leur patrimoine immobilier. Elle risque de déstabiliser un secteur qui commande chaque année 20 milliards d'euros de travaux à celui du bâtiment. Les compensations, annoncées par le Gouvernement, ne pourront en aucune façon effacer, ni même amoindrir, les conséquences liées à ces baisses brutales.

Quel est votre avis sur la réforme annoncée du prélèvement de l'impôt sur le revenu (IR) à la source en 2019.

JLM. Le Gouvernement s'inscrit dans la continuité du quinquennat Hollande. Il obtempère à une demande de l'Union européenne et plie face à la technocratie mais, surtout, il alourdit la fonction de percepteur des entreprises et impose aux contribuables des avances de trésorerie en faveur de l'État. Cette réforme pèsera plus lourdement sur les petits ménages. Le Gouvernement n'annonce aucune suppression de postes dans les administrations en charge de la collecte. Au contraire, la complexification du système ne peut qu'aboutir à un renforcement des effectifs. Le risque est d'accroître encore le coût global du recouvrement, lequel se monte à plusieurs milliards d'euros par an tous prélèvements confondus. Avec un taux de recouvrement proche de 100 %, le système actuel a démontré toute son efficacité. La pertinence de la réforme n'est absolument pas assurée. •

Propos recueillis par Gilles CARVOYEUR

VISITVAR

Provence - Côte d'Azur

Vivez l'expérience
à l'infini

TOUS LES **GOÛTS** SONT DANS LA **NATURE,** CEUX DU **VAR** SONT À L'INFINI

Visit Var est la marque destination de Var Tourisme

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération

www.visitvar.fr

VAR TOURISME
Agence de Développement Touristique du Var

Var Le Département

VisitVar est la marque destination de Var Tourisme, l'Agence de Développement Touristique du Var sous l'égide du Conseil Départemental pour concevoir et mettre en œuvre la promotion touristique via l'observation de l'activité touristique, l'animation des acteurs, l'accompagnement et le marketing de produits touristiques.

la gazette du Var

#44

de la porte des maures à la méditerranée

décembre 2017 - janvier 2018

À Cavalaire, la folie du Run !

François de Canson : «25 M d'€ de travaux contre les inondations»

page 24

Christian Simon : «La Crau défend les artisans»

page 17

La Gazette du Var vous présente ses meilleurs vœux 2018

Aménagements portuaires de Toulon
Un nouveau cap pour la rade

Hubert Falco, président de l'agglomération Toulon Provence Méditerranée, future Métropole, l'a annoncé officiellement lors d'une conférence de presse qui s'est tenue, début décembre, au siège de TPM : «Nous ne construirons pas le quai de 400 mètres dans le port de commerce de Toulon»

Pour le maire de Toulon, une nouvelle option, hors périmètre portuaire, se présente avec la cession de foncier par l'État-Défense, sur l'ancien site DCNS de 36 000 m2, non utilisés au Mourillon.
Le Président de TPM a déclaré : «*Nous occupons une fonction stratégique sur l'axe méditerranéen, premier port militaire d'Europe. Notre histoire portuaire a organisé notre rade qui nous a positionnés sur les plus belles routes maritimes d'Europe. Nous avons un environnement* «terre et mer» *complémentaire et exceptionnel et nous avons le devoir de trouver l'indispensable équilibre entre développement et préservation* ».

CONSTRUCTION DU QUAI DE 400 METRES ANNULÉE

Il a ajouté : *Nous ne construirons pas le quai de 400 mètres dans le port de commerce, Darse Nord. Par conséquent, il n'y a plus de raison de maintenir la procédure de concertation et les réunions organisées dans ce cadre. Grâce, une fois encore, aux excellentes relations entre la ville et la Défense, un plan B et une nouvelle option hors périmètre portuaire, sans aucune habitation à proximité, et beaucoup moins contraignante, sera étudiée rapidement avec l'État et la Défense, à partir des 36 000 m² de la parcelle Nord non utilisée de l'ancien Arsenal du Mourillon.*
La mise à l'étude de cette option m'a été confirmée, le jeudi 30 novembre, par le Préfet Maritime que je remercie avec ses services pour l'appui déterminant qu'ils nous ont apportés sur ce dossier majeur ».

UNE METROPOLE TOURNEE VERS LA MER

Hubert Falco a poursuivi : «*Je n'ai jamais négocié avec la Défense 1 m2 stratégique, respectant ainsi la priorité des eaux défense. Cependant, je me bats pour disposer de foncier et répondant à mes demandes, le Préfet Maritime, m'a confirmé la mise à l'étude de l'option pour céder l'ancien site DCNS et la possible construction de deux quais dans les eaux-défense. Territoire, ville, métropole sont résolument tournés vers la mer* ».

Le Président de TPM a tenu à souligner les excellentes relations entre la ville et la Défense, notamment depuis 2002 : «*Nous avons des relations au combien importantes avec la Marine Nationale qui occupe 40 ha de notre foncier territorial. Je remercie le Préfet Maritime, avec ses services, pour l'appui déterminant qu'il nous a apporté sur ce dossier majeur, une chance pour notre ville, notre métropole, notre département* ».
Pour l'élu, c'est donc une stratégie nouvelle qui présente un certain nombre d'avantages, avec des contraintes moindres et plus de mobilité.

LA VILLE VA S'OUVRIR VERS LA MER

«*J'écoute, j'entends, je prends mes responsabilités* », ajoute Hubert Falco, tout en rappelant que le dossier initial a rencontré nombre de détracteurs. Selon lui : «*Le site du Mourillon est exceptionnel car ces mètres carrés ne sont plus stratégiques pour la Défense Nationale. La ville va s'ouvrir vers la mer, comme à la Tour Royale et à la plage de Pipady, rendue publique. Des murs vont être abattus créant un vrai appel d'oxygène* » !
Ainsi, la surface du terre-plein passe de 8 000 m2 à 36 000 m2, avec des travaux hors périmètre portuaire constituant une amélioration de l'accessibilité routière et maritime. Ce site ne concède pas les contraintes environnementales et d'habitabilité du précédent projet. L'abandon de la construction du quai de 400 mètres dans le port de commerce permet une économie de 3 millions €, inscrits au budget pour le réaménagement du port de plaisance. Un concours international architectes-ingénieurs de très grande renommée va être lancé.

CONCOURS INTERNATIONAL D'ARCHITECTES

«*Je souhaite proposer le lancement d'un concours international rassemblant architectes, ingénieurs de très grande renommée pour nous proposer un projet à la hauteur de notre rade et qui prendra en considération l'ensemble des paramètres qui sont posés par cette réalisation (environnementaux, architecturaux), et s'intégrant à la problématique de Défense nationale* »,
annonce Hubert Falco.
Cette emprise était déjà inscrite au PLU de Toulon est dans l'attente d'un programme d'intérêt métropolitain.
En outre, le Président de TPM vise à une amélioration de la qualité de l'air dans le port de Toulon pour une métropole engagée et responsable : «*Concernant les pollutions liées aux activités économiques, j'ai demandé à notre concessionnaire, la Chambre de Commerce du Var de se rapprocher des armateurs de croisières et de ferries pour la mise en œuvre de l'utilisation de carburants propres, de nettoyeurs de fumée. Il existe des solutions conjuguées permettant aux activités portuaires de participer à la réduction des émissions atmosphériques polluantes* ». •

André GOFFIN

Manuel Fulchiron, nouveau directeur de l'ONF du Var

Manuel Fulchiron a pris ses fonctions de directeur de l'agence territoriale de l'Office National des Forêts Alpes-Maritimes/Var, le 2 novembre.

Il arrive de Suède où il était expert au sein d'une organisation internationale dédiée à la gestion intégrée des ressources en eau «Global Water Partnership Organization».
Passé successivement par l'IRSTEA, une DDAF, l'ONF Rhône-Alpes, la DREAL de bassin Rhône-Méditerranée, il connaît très bien les métiers et l'environnement institutionnel de l'établissement public ONF.
L'agence gère 250 600 ha de forêts publiques (24% du territoire des 2 départements) soit 126 700 ha dans le Var et 123 900 ha dans les Alpes-Maritimes.
«*Ce territoire des Alpes-Maritimes et du Var est exceptionnel du point de vue forestier. Cette région, une des plus boisées de France, présente tous les enjeux de la gestion forestière à un niveau très élevé. L'attention doit porter sur l'économie de la filière bois (plusieurs centaines d'emplois locaux), sur l'accueil de qualité de tous les publics en forêt (plusieurs millions de visiteurs/an), sur la protection des paysages et de la biodiversité (d'innombrables labels de qualité) et sur le rôle de la forêt vis-à-vis des risques naturels comme le feu. J'aborde cette mission avec respect, devant le travail des générations précédentes de forestiers, et enthousiasme, pour continuer en synergie avec les collectivités à mener une gestion des forêts qui soit durable et répondre aux enjeux du 21ème siècle des forêts des Alpes-Maritimes et du Var* », indique le nouveau directeur.

TROIS GRANDS ENJEUX

Pour assurer le renouvellement des forêts, pour approvisionner la filière et pour offrir à la société un matériau et une source d'énergie renouvelables, chaque année, l'ONF sélectionne et met sur le marché plus de 90.000 m3 de bois sur les 2 départements.
Les forêts publiques, d'une diversité extrême, abritent des espèces et des équilibres écologiques rarissimes. 8 réserves biologiques dédiées prioritairement à la protection de la faune et de la flore côtoient les labels biodiversité et paysage.
Pour répondre aux attentes des publics variés : randonneurs, chasseurs, cavaliers, ramasseurs de champignons, cyclistes, l'ONF organise un accès et un usage partagés à ces espaces naturels.
Sur les risques naturels, feu, chute de blocs, inondations, … le défi est la prévention au travers de la gestion des forêts et la mise en œuvre des dispositifs de surveillance et de lutte en période à haut risque ou de crise. •

Chambres de Métiers et de l'Artisanat

Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Ne dites plus "Taxe d'Apprentissage" mais "Placement d'avenir"

Chefs d'entreprises, participez au développement de votre secteur et de votre territoire : soutenez l'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur !

Chambres de Métiers et de l'Artisanat
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

taxeapprentissage@cmar-paca.fr

La qualité de vie au travail comme moyen ?

Fin novembre, les partenaires sociaux du département et les institutions de prévention, étaient réunis sous l'égide des services du Ministère du Travail (DIRECCTE), œuvrant à la prévention des risques psychosociaux (RPS).

Ainsi, le Comité Départemental de Prévention des Risques Psychosociaux 83 a organisé cette matinée d'échanges sur la qualité de vie au travail comme moyen de la performance des entreprises et de la santé au travail, au domaine des Gueules Cassées à La Valette-du-Var.

INTERET ECONOMIQUE DE LA PREVENTION

Il s'agissait de présenter des retours d'expériences sur cette question ancienne de la conjugaison de la performance de l'entreprise et des incidences du travail sur la santé.

«L'intérêt économique de la prévention est démontré depuis longtemps, mais des situations de travail existent où la performance est atteinte au prix d'une altération de la santé des salariés.

Les démarches actuelles de Qualité de Vie au Travail semblent permettre de tenir ces deux objectifs : performance et santé», explique Jean Marc de Gaetano, président de l'U2P Var.

Il ajoute : *«Conjuguer la performance économique de l'entreprise et les incidences du travail sur la santé humaine est une préoccupation ancienne, mais toujours d'actualité. Depuis longtemps, l'effet positif au plan économique de la prévention des risques professionnels est démontré. Cela l'a été plus récemment pour les risques psychosociaux »*.

Le président de l'U2P Var reprend : «*Il existe des situations de travail dans lesquelles la performance est atteinte au prix d'effets négatifs sur la santé des salariés. Les démarches actuelles de qualité de vie au travail apparaissent renouveler cette problématique. Elles semblent permettre, tout à la fois, de (re)donner au travail son rôle en matière de développement et de construction de la santé et de concourir à une meilleure performance des entreprises par les améliorations opérationnelles qu'elles initient »*.

LES TEMOIGNAGES

Sophie Aboudaram, directrice de l'ADAPT : «*Comment améliorer l'efficacité de nos réunions ? Comment améliorer l'utilisation des outils numériques ? Une cartographie a été établie pour valider la circulation des informations. Quant aux difficultés d'adaptation aux outils, nous avons élaboré des tutoriels adaptés suivant les niveaux de compétence et l'efficience de chacun. Au sein de notre démarche RSE, nous avons aussi constitué des groupes de travail favorisant le partage d'expériences hors entreprises »*.

Christophe Massot, cabinet CADECO : «*Partir du détail du quotidien permet de mobiliser les équipes autour d'une question partagée. La mise en discussion collective permet une recherche de solutions effectives articulées à l'organisation. Partir d'un détail permet de s'essayer à d'autres rapports collectifs en mettant en suspension ce qui ne peut être encore discuté et transformé »*.

Franck Martini, psychologue, directeur du cabinet CATEIS, directeur des Cahiers des RPS : «*La QVT pose la question de l'humain au travail ! Il faut réinterroger le modèle de la performance. Parler du travail, c'est remettre l'expérience au centre pour en faire de l'organisation. Remettre un certain nombre de notions au premier plan. Alors que l'on fabrique des gens absents, des aliénés. C'est le métier qui est garant des valeurs partagées de l'organisation du travail (les flux, les réseaux). Ré-articulons performances et humain, responsabilités et métiers »* !

Jean François Dalvai, chef du pôle Politiques du travail de la DIRECCTE : «*La politique régionale en matière de QVT et RPS, c'est remettre le travail au cœur du système avec les paroles des salariés, en partageant des objectifs sur l'accord de méthode avec le trinôme : Direction, Encadrement intermédiaire et opérationnels et les IRP pour articuler le dialogue et social. Y a-t-il antagonisme entre RPS et QVT ? La QVT doit pouvoir éviter que la crise intervienne en l'absence de conflit sur les critères de la qualité du travail »*.

Hervé Belmont, Directeur du Var de la DIRECCTE PACA : «*Nous avons mission de veiller à la Qualité du Travail pour que chacun puisse y trouver son compte. C'est la préservation des intérêts des entreprises et des salariés. Nous disposons de nouveaux pouvoirs de sanctions administratives et pénales envers ceux qui ne respectent pas les règles. Les ordonnances mettent en place des dispositifs d'accompagnements à la négociation. Avec l'inversion de la hiérarchie, l'exception deviendra la règle ! Un décret publié au JO du 28 novembre 2017 détermine la composition et le fonctionnement des observatoires d'analyse et d'appui au dialogue social et à la négociation chargés de favoriser et d'encourager le développement du dialogue social et la négociation collective au sein des entreprises de moins de cinquante salariés du département »*.

Claude Fischer, de l'UD 83 de la CFE-CGC : «*La prévention, c'est la chose la plus difficile à aborder par rapport à des hiérarchies agressives. Face à la problématique des RPS, des formations sont dispensées par l'Institut Régional du Travail pour inciter les fédérations, les salariés et les employeurs à discuter du travail et son incidence sur la santé. La QVT, c'est la volonté de l'employeur qui doit primer avant d'organiser le process de productivité »*.

Philippe Lemaire (Union Patronale du Var) : «*L'UPV est signataire de l'accord départemental de 2011 qui définit les grands axes du travail du Comité RPS 83. C'est le premier accord paritaire du genre, signé en France. Il est fondateur et formalise la feuille de route des partenaires et le cadre réglementaire de la santé physique et mentale au travail. Les mentalités évoluent, les lignes bougent, les RPS ne sont plus un tabou. Il faut qu'ils deviennent un risque évalué et maîtrisé. La QVT, c'est un levier, un outil d'accompagnement »*. •

André GOFFIN

Les membres du Comité RPS 83 : DIRECCTE PACA-UD 83, UPV, U2P, CARSAT SE, AIST 83, ACT MEDITERRANEE, UD CGT, UD CFTC, UD FO, UD CFDT, UD CFE-CGC, CMAR-DT 83, MSA, CAPEB 83 et FBTP 83.

Naval Group

Des simulateurs de défense pour la Marine nationale

Naval Group a livré un tout nouveau simulateur de défense à vue (SIMDAV) à la Marine nationale à Brest, après celui de Toulon fin 2016.

Ces livraisons s'inscrivent dans le cadre d'un contrat de modernisation et de maintien en condition opérationnelle de cinq ans, notifié par la Direction générale de l'armement (DGA) en décembre 2014. Ces équipements vont permettre aux équipages (Force d'Action Navale de la Marine nationale, Groupement fusiliers marins et gendarmes maritimes) de s'entraîner dans des conditions très réalistes.

CONCENTRE DE TECHNOLOGIE

Les simulateurs de défense à vue sont de véritables concentrés de technologie au service de l'entraînement des équipages. Grâce à ces nouveaux systèmes d'information et aux infrastructures associées, les équipages sont plongés dans un milieu immersif ultra-réaliste, permettant l'entraînement à l'auto-défense face à tous types de menaces «air» et «surface» et à la lutte contre la menace asymétrique[1], leur offrant un très bon complément aux heures passées en mer.

Les simulateurs permettent aussi de s'entraîner à la préparation et à la mise en œuvre complète des armes de petits calibres. Enfin, ces outils contribuent à l'évaluation de l'efficacité de la chaîne de commandement et la rapidité de mise en œuvre des armes dans un environnement simulant les navires de la Force d'Action Navale. «*Grâce à ces simulateurs, Naval Group renforce encore sa capacité à s'adapter aux besoins de la Marine nationale afin de les accompagner dans l'acquisition et le maintien de compétences opérationnelles très spécifiques*», souligne Nathalie Smirnov, directrice des Services de Naval Group.•

[1] Les menaces asymétriques, par opposition aux « menaces prévisibles », concernent les nouveaux types de menaces tels que le terrorisme et les trafics illicites. Elles émanent d'entités non-étatiques qui ne disposent pas de moyens militaires traditionnels.

Co-construire le développement économique
Xavier Bertrand et Renaud Muselier : «Nous sommes des entrepreneurs» !

Dernièrement, une rencontre était organisée par l'UPE 13 et le MEDEF PACA, à Marseille, en présence de Xavier Bertrand, président de la région des Hauts-de-France et Renaud Muselier, président de la région PACA.

Ce rendez-vous économique a mis en scène deux régions (Hauts de France et PACA), géographiquement opposées, mais, finalement, assez comparables en matière de poids économique. Elles sont aussi comparables dans leurs ambitions et les défis qu'elles ont à relever.

Quand on analyse les deux régions, on constate quelques similitudes. Ainsi, chacune représente 7 % du PIB national (150 milliards environ), possède un taux de chômage à peu près similaire (32 % pour les Hauts de France et 27 % pour PACA), c'est à dire bien au-dessus de la moyenne nationale. En effet, les 2 régions regroupent plus de 30 % des demandeurs d'emploi en France. Désormais, les régions ont l'exclusivité de la compétence économique.

TROUVER LES BONNES SOLUTIONS POUR L'EMPLOI

Xavier Bertrand : Le développement économique en région, c'est de trouver les bonnes solutions pour l'emploi et les entrepreneurs. Créons l'écosystème favorable (fiscalité…). Je ne fais plus de politique, je suis un entrepreneur avec 6 millions d'actionnaires. Mon parti (politique), c'est ma région !

La réforme de 2015 a fait de la région la référence économique. Fini le BtoB, à l'ancienne, transformé en BtoC. Désormais, les élus, les concitoyens sont nos clients. Face aux problèmes, la région a les outils pour sauver et préserver l'emploi.

Renaud Muselier : A quoi sert la région ? Quelles sont nos compétences ? La méthode, c'est : Autorité, proximité, décision pour des résultats à 3 ans et une vision à 20 ans. Malgré les ponctions de l'Etat, nous prenons des décisions proches de l'entreprise, nous débloquons des moyens financiers, nous accompagnons la formation et apprenons à nous servir de l'Europe.

DEFENDRE LES INTERETS DES ENTREPRISES A L'INTERNATIONAL

XB : Il y a ce que prévoit la loi, l'économie, l'emploi, la formation, le transport scolaire, les TER, les lycées. Et d'autres responsabilités que ne prévoient pas la loi. Par exemple, la Région est le VRP qui défend le tissu économique à l'international.

RM : Citons quelques outils : Les OIR, 12 Opérations d'intérêt régional, avec des acteurs économiques spécifiques et 1 millions d'€ pour 50 000 emplois créés.

Le Schéma Régional de Développement Economique (SRDEII) est un guichet unique (Numéro 0805 805 145) qui permet le financement de 3 500 entreprises. Sans omettre, la Banque Régionale de l'Emploi et de l'Apprentissage.

ACCOMPAGNER LE COMMERCE DE CENTRE-VILLE

Citons également, le FIER, qui représente 3 000 entreprises (et plus de 35 millions d'€). Il sera augmenté dans de grands fonds d'investissement, qui entreront dans le capital des entreprises. Ce sont des fonds de garanties qui se montent à 120 millions d'€ avec, notamment, des prêts de 10 000 € pour accompagner les commerçants de centre-ville. Nous allons également mettre en place des moyens financiers pour aider les TPE. Enfin, sur la question des formations, il faut que l'offre et la demande soient alignées.

En ce qui concerne le tourisme, avec nos 3 marques (Provence, Alpes, Côte-d'Azur) et plus de 30 millions de visiteurs par an, nous sommes le territoire le plus attractif après Paris ! Pour l'organisation des JO 2024, je veux offrir au monde la plus belle image de notre région : moderne, dynamique, innovante !

PROXIMITE ENTRE LA POLITIQUE ET L'ENTREPRISE

Jean-Luc Monteil, président du MEDEF PACA : Il est important que le politique et l'entreprise soient beaucoup plus proches, qu'on établisse un diagnostic ensemble. Dès que l'on s'écarte l'un de l'autre, cela ne fonctionne pas ! Nous devons être des partenaires de confiance. A mes yeux le sujet prioritaire, c'est la transition numérique et l'accompagnement par des PME sur cette question. La transformation numérique a un effet de levier. Etre hors du coup, c'est disparaître ! Le numérique est un exemple de co-construction, comme cela se fait actuellement en PACA. Les chefs d'entreprise veulent une région avec une culture forte sur les enjeux du numérique. On travaille ensemble, notamment sur la création d'un forum dédié aux TPE et aux citoyens. Ainsi, le passeport du numérique apportera un accompagnement par e-learning. Nous avons l'ambition, avec le Conseil régional, de faire de notre région un leader du numérique. La transition numérique est un enjeu colossal pour nos entreprises et nos concitoyens.

RETROUVER UNE AMBITION INDUSTRIELLE

XB : Il faut retrouver une véritable ambition industrielle et créer une filière qui verra des relocalisations. La robotique, c'est aujourd'hui l'affaire du Japon, de la Corée, même de l'Italie ou l'Allemagne. Pourquoi pas la France ? L'Intelligence Artificielle, ça va changer quoi ? Des métiers supprimés, la transformation des emplois. Ces progrès ne sont pas sans conséquences. Sans compter la cyber-sécurité. Soyons vigilants.

RM : La smart ville ! On va commencer par le très haut débit sur tout le territoire de façon à avoir une attractivité internationale. Ce sont des investissements conséquents. Nous mettons les moyens pour accompagner nos entreprises dans cette transition. Nous leur avons déjà donné des outils comme DIGISHOP, lancé avec la CCIMP, dédié aux commerces ou en soutenant des projets structurant comme the Camp Provence.

Deuxième sujet majeur : L'emploi des jeunes et particulièrement des jeunes issus des quartiers défavorisés. Avec cette question, c'est aussi la question de la formation et de l'emploi qui reste au cœur des enjeux.

JLM : La problématique de l'emploi des jeunes nécessite d'être exigeant sur la feuille de route. Parrainages, apprentissages, les solutions existent. Je cite SESAME Jeunes Talents, le partenariat avec l'APEC. Cela marche ! Sur 36 jeunes pris en charge, 23 étaient en poste, en stage ou en formation à l'issue de l'opération.

XB : On a quand même sacrément besoin de vous, les chefs d'entreprise, pour recenser les besoins en formation. La formation a une vocation économique. Il faut que les entreprises trouvent leurs collaborateurs.

RM : Il faut se poser la question de la qualité des formations professionnelles et arrêter de financer les moins efficaces. Nous devons alléger le coût du travail pour les entreprises afin qu'elles puissent accroître leur activité et recruter ! Je suis favorable à l'annonce du Ministre de l'économie Bruno Lemaire sur la baisse des charges des entreprises au-delà de 2,5 SMIC. •

André GOFFIN Envoyé Spécial à Marseille

Présents (photos) : Sandra TORRES, Cadre d'entreprise et conseillère régionale de Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Pierre GRAND-DUFAY, Président de la commission Développement Economique de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Laurent FALAIZE, entrepreneur varois, président de cluster

Ordre des Avocats

Maître Jérémy Vidal, bâtonnier désigné : «Les avocats ont la tête dans l'avenir»

Entretien avec Maître Eric Goirand et Maître Jérémy Vidal qui évoquent les perspectives de la profession d'avocat.

Maître Jérémy Vidal, bâtonnier désigné, succède au 1er janvier prochain à Maître Eric Goirand, bâtonnier en exercice. Le futur bâtonnier entend accompagner la mutation en marche de la profession par une maîtrise des outils numériques.

EVOLUTION DE LA PROFESSION

Ainsi, Jérémy Vidal explique : «*Nous accompagnons l'évolution de l'Ordre, en étant en adéquation avec la pensée d'Eric Goirand. C'est à dire en prenant en compte l'évolution de la profession, à travers le numérique. La question est de savoir comment le barreau peut participer au mouvement de la French Tech de Toulon, notamment en synergie avec l'arrivée du futur quartier Chalucet ? N'ayons pas de craintes et profitons de l'évolution technique ! Mais attention, respectons les valeurs essentielles de la profession* ».

De son côté, Eric Goirand valide cette argumentation : «*Le rôle du bâtonnier est de sentir les évolutions du monde qui nous entoure et qui touchent notre profession, de faire partager aux confrères des points essentiels de ces évolutions et les devoirs de la profession, au-delà de notre mission institutionnelle prévue par les textes* ».

DES AVOCATS CHEFS D'ENTREPRISE

Il ajoute : «*L'évolution est au groupement d'exercice avec une croissance de 68 % de 2000 à 2011. L'activité d'avocat renforce son basculement de l'exercice libéral, en solitaire, vers celui d'entreprise* ».

Aujourd'hui, les avocats français sont devenus des chefs d'entreprise dans le marché juridique, fonctionnant notamment grâce à l'AARPI (Association d'Avocats à Responsabilité Professionnelle Individuelle), structure empruntée à un modèle anglo-saxon.

Jérémy Vidal reprend : «*Dans un nouveau monde où l'écrit devient la norme, la place croissante du numérique nous prédispose à réagir, à nous adapter, pour ne pas passer à côté. Le barreau a mis en place un incubateur. Ainsi, des sites web fleurissent tel monavocat.fr. Cette plate-forme de consultation en ligne est combattue pour concurrence déloyale, car il existe un monopole en matière de consultation juridique* ».

Eric Goirand et Jérémy Vidal, Ordre des Avocats de Toulon, le 4 décembre.

JUSTICE PREDICTIVE

Parmi les grands changements annoncés dans les années à venir, la justice prédictive fait beaucoup parler. Conséquence du développement de l'intelligence artificielle, la justice prédictive s'appuie sur des algorithmes qui analysent les décisions rendues par les tribunaux afin d'anticiper la solution d'un litige.

À partir de certains paramètres sélectionnés par l'utilisateur, le logiciel de justice prédictive opère un tri dans les décisions de justice et livre un pronostic sur la base de statistiques. Ces logiciels pourraient également représenter un gain de temps dans le travail de recherche juridique.

Le bâtonnier désigné s'interroge : «*La justice prédictive pose la question de la place à réserver à la financiarisation du risque judiciaire via la progressive assurance de ce risque. Le barreau de Lille est actuellement en phase pilote du logiciel développé par la société Prédictice. Plusieurs cabinets d'avocats ont également conclu des partenariats avec cette société* ».

EVOLUTION VERS UN MODELE ANGLO-SAXON

Eric Goirand insiste : «*Nous évoluons vers le principe anglo-saxon de Common Law. Contrairement au système anglo-saxon, le système juridique français n'est pas bâti sur un système de précédent jurisprudentiel. Nous devons être des sentinelles, notamment sur la question du recul des libertés publiques, un rôle important pour les droits en termes de libertés publiques. Nous sommes des médiateurs car nous n'allons plus au procès systématiquement en favorisant les procédures participatives (négociations, accords transactionnels)* ».

En effet, dans tous les pays, les contentieux régressent au profit du conseil dans le but de pacifier les relations.

«*La justice est un régulateur social qui doit continuer à s'exprimer, c'est à dire une justice de qualité rend des décisions dans des temps conformes aux attentes* », conclut Maître Goirand. •

Propos recueillis par André GOFFIN

Visitvar.fr

Le nouveau site internet du tourisme varois

Un site Internet efficace et avant-gardiste.

Première destination de France (après Paris) oblige ! Après avoir fait évoluer son environnement visuel avec un nouveau logo pour la marque VisitVar (*Var Tourisme, l'ADT et Think Var**), il était essentiel pour Var Tourisme d'optimiser son site internet visitvar.fr Pensé pour faciliter la navigation de l'internaute et l'accès aux informations de manière fluide et harmonieuse, visitvar.fr a choisi de mettre en avant les expériences des visiteurs.

«*Pour notre ADT (Agence de Développement Touristique), il était essentiel de se doter d'un outil efficace et avant-gardiste pour continuer de prendre le virage du tourisme digital amorcé depuis deux ans* », explique Françoise Dumont, Présidente de Var Tourisme.

SUCCESSION DE VIDEOS

Dès la page d'accueil, les visiteurs découvrent une succession de vidéos invitant à cliquer pour «vivre l'expérience à l'infini». Des pages «expériences» présentent un lieu, une activité, une sélection mise en avant par les visiteurs eux-mêmes. Classées par catégories, les récits des touristes y figurent.

Les bons plans et événements à la une sont mis à jour par le réseau des Offices de tourisme du Var. Cette saisie collective permet à l'internaute de ne jamais manquer une information.

Fonctionnalité nouvelle, il est possible de composer soi-même son propre carnet de voyage en quelques clics seulement. Pour cela, il suffit d'ajouter un lieu ou une activité dans son propre carnet de voyage entièrement personnalisé et téléchargeable. Cette fonctionnalité permet de classer les différentes recherches, de réaliser un parcours et une feuille de renseignements regroupant des lieux, leurs coordonnées ainsi qu'une brève description avec photo.

SELECTION DE RESTAURANTS

La fonction « mon profil » facilite la recherche de destination en fonction des critères énoncés par l'internaute. Une sélection personnalisée sera proposée suite à l'analyse de ces critères afin de correspondre au mieux aux attentes de chacun.

En se rendant sur le site visitvar.fr à l'heure de déjeuner, un module propose une sélection de restaurants proches de votre géolocalisation. En bref, les fonctionnalités du nouveau visitvar.fr vont, très vite, séduire les nouveaux visiteurs.

***Think Var : le premier Think Tank consacré à la prospective touristique du Var.**

Agence de Développement Touristique du Var
1, boulevard de Strasbourg - BP 5174
83093 TOULON cédex
info@vartourisme.org - 04 94 18 59 60

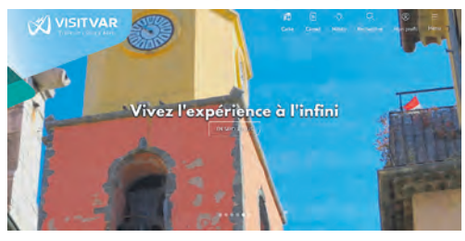

Prescription
Du bon usage du médicament

Les français font partie des plus grands consommateurs de médicaments au monde.

Et, le nombre d'hospitalisation dû au mauvais usage du médicament (mauvaise observance des traitements, usage abusif ou détournée) est en hausse constante.

LUTTER CONTRE LES IDEES RECUES

D'où l'idée de la Mutualité Française d'organiser une pièce de théâtre forum à destination des seniors. «*C'est l'histoire de M. Mercier qui est racontée à travers 8 scènes qui abordent la consommation multiple de médicaments, les difficultés rencontrées pour l'observance des traitements, la consommation inadéquate, l'automédication, les génériques. Mais aussi les idées reçues sur les médicaments*», explique Chrystelle Colin, chargée de prévention et de promotion de la santé.

Pour y participer, il faut être âgé de 55 ans et plus. Le nombre de participants est limité à 60 personnes. La durée de la pièce est de 1 heures 30.

Ainsi, la pièce aborde d'autres thèmes importants pour les personnes âgées comme la solitude après le décès d'un conjoint, l'attitude à adopter face aux traitements prescrits par le médecin, les relations avec l'infirmier à domicile, le pharmacien voire le médecin. La pièce met également en exergue la dimension sociale chez les personnes âgées, l'isolement, le rapport aux autres, etc.

METHODE LUDIQUE ET PARTICIPATIVE

Chrystelle Colin ajoute : «*Le théâtre forum est un support de communication interactif, qui a la capacité à faire s'exprimer des individus ou des groupes et à instaurer des débats sur des préoccupations de santé. Ce spectacle vise, aussi, à faire prendre conscience de l'importance du bon usage du médicament pour lutter contre une utilisation abusive ou détournée*».

En s'appuyant sur l'outil théâtre forum «Médicament Souvenir», les seniors peuvent aborder leur rapport aux médicaments, leurs relations aux professionnels de santé et à leurs aidants et leur isolement (social, familial ou géographique).

La chargée de prévention et de promotion de la santé précise encore : «*Cet outil dynamique et original utilise une méthode ludique et participative. Le théâtre forum ou théâtre interactif facilite l'expression et les débats entre les adhérents. La pièce illustre des situations vécues et anecdotiques qui permettent au public de formuler des messages précis sur des préoccupations de santé. La représentation est toujours suivie d'un débat*».

La dernière pièce en date a été proposée par la Mutualité Française à la Maison des Services Publics de Brignoles, le 24 octobre dernier. •

Délégation Départementales de la Mutualité Française PACA
Immeuble Le Jean Blanc
26, rue Jean-Philippe Rameau - 83 000 TOULON
04 94 91 95 97 - www.paca.mutualite.fr

Protection sociale de la fonction publique territoriale
HALTE AUX IDÉES REÇUES

Faux ! **En cas d'arrêt de travail prolongé, ma collectivité continue de me verser 100 % de mon salaire en permanence.**

Chaque année, près de 85 000 fonctionnaires doivent vivre avec 50 % de leur salaire après trois mois d'arrêt de travail, en cas de maladie ou d'accident. En effet, en cas de congés maladie ordinaire(1), votre statut prévoit une diminution de moitié de votre traitement à l'issue du 90e jour.

Faux ! **Trois mois consécutifs ou non, c'est pareil.**

Trois mois consécutifs signifient trois mois successifs (exemple : janvier/février/mars). Or, si vous êtes malheureusement dans l'incapacité de travailler plusieurs fois dans l'année et que la totalité de vos congés pour maladie dépasse 90 jours sur les 12 derniers mois, vous perdez 50 % de votre salaire pour les journées d'arrêt au-delà de ce seuil. Attention, ce nombre de jours peut être réduit pour les agents non titulaires.

Vrai ! **Les agents ne sont pas tous logés à la même enseigne.**

Quel que soit votre statut (titulaire ou non titulaire), votre protection en cas d'incapacité ou d'invalidité n'est pas optimale : selon la nature du congé et sa durée, vous pouvez perdre 50 % de votre salaire. Cette perte intervient au bout de 90 jours d'arrêt, mais elle peut se déclencher avant pour les agents non titulaires selon leur ancienneté.

Faux ! **En cas d'invalidité, je continue à être couvert sur tout.**

Sans solution adaptée, vous perdez une partie de votre salaire et de vos primes. Cette perte dépend de votre ancienneté dans la fonction publique territoriale. Elle est très importante si celle-ci intervient en début de carrière.

(1) Le Congé maladie ordinaire (CMO) est accordé en cas de maladie sans gravité particulière ou accident.

SIMULEZ L'IMPACT D'UN ARRÊT DE TRAVAIL SUR VOS REVENUS SUR
garantiedesalaire.mnt.fr

VOUS AVEZ QUELQUE CHOSE EN PLUS LA MNT AUSSI

Comme plus de 1,1 million de personnes protégées, faites confiance à la mutuelle créée par et pour les territoriaux :

- 1re mutuelle de la fonction publique territoriale
- 0 actionnaire à rémunérer : 100 % des excédents bénéficient aux adhérents
- 94 agences pour être toujours plus proches de vous
- 9000 correspondants collègues territoriaux présents sur votre lieu de travail pour vous conseiller
- 1 630 élus par les adhérents pour les représenter bénévolement au sein de 84 sections locales

Mutuelle Nationale Territoriale, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité immatriculée au répertoire Sirène sous le numéro SIREN 775 678 584. Octobre 2017 - C 108 - TheLINKS.fr - Crédit photos : Getty Images - Document à caractère publicitaire.

MNT
Être utile est un beau métier
garantiedesalaire.mnt.fr
09 72 72 02 02
(prix d'un appel local)

MNT GARANTIE DE SALAIRE 1
GARANTISSEZ VOS REVENUS EN CAS D'ARRÊT DE TRAVAIL
À PARTIR DE 3,75 €/MOIS(1)

* Voir conditions à l'intérieur
BON À SAVOIR

Votre statut d'agent territorial **ne prend en charge que 50 % de vos revenus** en cas d'arrêt de travail dépassant 90 jours cumulés sur 12 mois.

MNT
Être utile est un beau métier
SANTÉ
PRÉVOYANCE
SERVICES

7 dirigeants sportifs récompensés pour leur engagement bénévole

Fin novembre, sept responsables d'associations sportives ont été récompensés par la médaille de la Jeunesse et des Sports lors d'une cérémonie organisée à la préfecture du Var.

Jean-Luc Videlaine, préfet du Var, a présidé la cérémonie de remise des médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif en présence de Jean-François Ceccarelli, président du comité départemental des médaillés de la jeunesse et des sports, et de Lucienne Roques, présidente du comité départemental olympique et sportif du Var.

RECOMPENSER LES BENEVOLES AU SERVICE DE LA JEUNESSE

La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est destinée à récompenser les personnes s'étant distinguées au service de la jeunesse, des sports et de la vie associative. Cette année 5 médailles d'Or, 12 d'Argent et 42 de Bronze étaient remises.

La médaille d'argent a été remise à Ginette Gaggioli, vice-présidente de la Godasse Bagnado, accompagnatrice de randonnées. Elle s'occupe, notamment, de la section marche du programme «Culture pour la Vie», destiné aux seniors mis en place par la ville.

Les médailles de bronze ont honoré six acteurs de la vie sportive. Guy D'Avanzo est président du club cynégétique toulonnais et administrateurs à la Fédération des Chasseurs du Var. Il est membre du comité directeur de l'association «Les Immortelles d'Ollioules». Son engagement associatif l'a conduit à devenir instructeur fédéral à la Fédération Française de Retraite Sportive. Louis Grau est l'ancien trésorier du Kimbad Badminton, mais toujours présent au sein du club en qualité de bénévole pour la préparation, l'organisation et le suivi des manifestations.

ENGAGEMENT ANCIEN

Depuis de nombreuses années, Marc Portelli s'est investi au sein du club de volley-ball, notamment de 1981 à 1988 en tant que membre du bureau et entraîneur des équipes jeunes. De 1989 à 1998, il était vice-président, responsable technique et entraîneur. Puis de 2000 à 2006, il était secrétaire et entraîneur. Enfin, Gérard Valour, qui après avoir été formateur, administrateur du tennis club de la garnison de Rastatt, occupe, depuis 2007, de nombreuses fonctions au sein du club de tennis municipal (animateur, entraîneur bénévole, responsable des locaux et des courts). En outre, deux sportifs n'ont pas pu venir chercher leur médaille et seront reçus prochainement en mairie, lors d'une cérémonie qui se tiendra en présence de Jean-Louis Cecarelli, président du Comité départemental des médaillés de la Jeunesse et des Sports du Var. Il s'agit de Patrick Leroy, qui depuis 2006, est animateur des entraînements et trésorier du club de ping-pong. Et, de Sylvie Oggianu, ancienne secrétaire de l'USO Football et actuellement, trésorière du club. •

C.B.

La cérémonie s'est déroulée en présence de :
- **Jean-Luc Videlaine, préfet du Var,**
- **Lucienne Roques, présidente du CDOS du Var,**
- **Robert Bénéventi, maire d'Ollioules,**
- **Robert Teyssier, adjoint à la jeunesse et aux sports,**
- **Brigitte Crevet, adjointe déléguée aux associations patriotiques,**
- **Jean-Louis Cecarelli, président du Comité départemental des médaillés de la Jeunesse et des Sports du Var.**

Soirée cigare
Olivier Guyot, agitateur d'émotions !

L'agence SERIOSA, dirigée par Olivier Guyot, le restaurant Le Lido ainsi que leurs partenaires ont créé l'événement avec une soirée cigare qui a réuni un parterre de 60 chefs d'entreprise et d'amateurs de cigares.

Lors de cette soirée au restaurant Le Lido, Olivier Guyot a réuni 60 convives, en partenariat avec Chivas Regal, la bière La Trop et EL PURO, la bougie, 100 % made in France, spécialement dédiée et appréciée des amateurs de cigares.

mer notre passion en une entreprise familiale et nous avons commencé à vendre nos cigares. Tous sont entièrement fabriqués à la main, à partir de tabac premium et sont disponibles en éditions limitées », confie la fondatrice de LOPAR INTERNATIONAL.

PASSIONNÉE DE CIGARES

Lors de ce rendez-vous d'amateurs exigeants, nous avons rencontré Sanja Lopar, une passionnée de cigares et fondatrice de LOPAR INTERNATIONAL. Une femme passionnée de cigares, c'est assez rare dans le monde des amateurs !

«*LOPAR INTERNATIONAL SA est une entreprise familiale établie en 2013 à Genève (Suisse), fabriquant des modules entièrement roulés à la main en édition limitée. De 2009 à 2013, nos cigares étaient destinés exclusivement à notre propre consommation. Avec le temps, nous sommes devenus les victimes de notre propre succès. En 2013, avec beaucoup d'intérêt dans le monde entier, nous avons décidé de transfor-*

UNE BOUGIE 100% FRANCAISE

Pour les amateurs de cigares, EL PURO est une bougie made in France imaginée par Jérôme Grill et son associé.

«*La bougie EL PURO est née dans un atelier, après un travail manuel des plus minutieux. Le*

parfum «essence précieuse» a été créé avec un souci perfectionniste de qualité. Création unique, la marque EL PURO fait appel qu'aux meilleures matières nobles de France et de Grasse plus spécifiquement. L'odeur permet de couvrir celle laissée par le cigare. Le mélange de plusieurs cires (minérales et parfois végétales) est choisi par notre maître cirier pour obtenir une qualité de combustion et une extraction parfaite des parfums », détaille Jérôme Grill.

LA BIÈRE DE NOËL

De son côté, Thomas Carteron, le dirigeant de la bière de Saint-Tropez explique le positionnement de sa PME : «*La Trop de Noël est basée sur les 13*

desserts de Provence, grâce au travail des malts. Des houblons et des épices permettent de faire ressortir, en même temps, l'arôme du biscuit, du nougat, des fruits secs et de la figue ». Il ajoute : «*La gamme* «PURE, esprit de Provence»*, est une bière réalisée avec des malts bio, vieillie en barriques, produite en version rosée et blonde. C'est une bière haut de gamme qui s'apprécie pour des moments gastronomiques car elle n'est pas trop alcoolisée. Elle présente des élégantes rondeurs, comme les vins maison. La PURE est fabriquée à base de grenache et possède des notes d'agrumes teintées de pamplemousse rose* ». •

André GOFFIN

LES PARTICIPANTS

Olivier GUYOT, SERIOSA
Thomas CARTERON, LA TROP
Sanja LOPAR, LOPAR INTERNATIONAL
Patrick FARVACQUE, VICAT
Olivier ROUARD, CHARLEMAGNE
Laurent FALAIZE, FIOUL 83
Jean-Luc PLEUVY, THALAZUR
Guillaume NAVARIN, CARREFOUR
Gilles BOUSSU, THD83
Alain GUIDICELLI, THOT 3D
Patrick PEROIS, Pierre SEVILLA, Yann Le COAIL, PERNOD RICARD
Martine DUCLAUX, DELTA CREA
JEAN PIERRE, Restaurant LA SURPRISE
Vincent MAUREL, AGEC
Jean-Michel CANANZI, SENEC
Sylvia BOUCHET, COGEN
Anna PAOLI, DELTA IMMOBILIER
Denis AMBLARD, EXXOR CONSULTING
Anne-Sophie MARTIN, UFF
Rémi CLAUDOT, notaire
Yves CODOUL, ENGIE

SAS SERIOSA
Espace Galaxie Bât A
482, Avenue de Lattre-de-Tassigny
TOULON - 04 83 99 13 54

Bandol

Et le loueur français de bateaux de l'année est une loueuse (LOCASAIL) !

Le 7 décembre, LOCASAIL a reçu le 1er prix (à égalité avec un confrère breton) de loueur français de l'année 2017.

Le prix était décerné par un jury prestigieux, présidé par Yvan Bourgnon et composé d'Alain Pichavant (Nautic), Jean-Yves Lesecq (Vents de Mer), Olivier Albahary (GlobeSailor), David Glineur (Mister Booking), Denis Craveia (Ouest Assurance), François Xavier de Crecy (Voile Magazine), Emmanuel Allot (FIN).

De retour à Bandol, Marilyn Di Martino ne cachait pas sa joie : «*J'avais la chance d'être dignement représentée pour recevoir ce prix par un sacré bon loueur de bateaux en la personne de mon*

père, Vincent Di Martino, fondateur de LOCASAIL. LOCASAIL a démarré il y a plus de 40 ans avec un bateau à la location, puis un autre et encore un autre, pour avoir aujourd'hui une flotte en propre de presque 30 bateaux et une marina dans le port de Bandol.

LOCASAIL, c'est une famille (Vincent, Muriel, Camillo et moi-même, Marilyn) qui vous accueille les bras ouverts, toute l'année pour tous vos projets nautiques.

LOCASAIL, c'est une équipe au top et fidèle à votre service : Valentin (responsable technique location), Christian et Julien sur les pontons, Laurent au magasin AD, Patrick à notre agence de Toulon, ainsi que des sous-traitants expérimentés et professionnels. LOCASAIL, c'est aussi une clientèle fidèle qui nous confie ses vacances, ses sorties sportives et que nous adorons recevoir.

LOCASAIL, c'est bien sûr des bateaux français de qualité, neufs ou très récents : des bateaux JEANNEAU. Toute l'équipe LOCASAIL est ravie de ce prix et vous dit à bientôt sur notre ponton ». •

Jackie Matheron : «Le succès d'une équipe formidable»

Rendez-vous annuel incontournable, le loto de l'AVAL a réuni, à la mi-novembre, plus de 300 participants.

Pour Jackie Matheron, présidente de l'AVAL, «*c'est la preuve de la vitalité de notre association qui se démène sans compter pour le bien-être des locataires des HLM de Toulon*».
Le public était donc au rendez-vous, sans doute attiré par les très nombreux et gros lots en jeu et offerts par de généreux partenaires.
Lors de ce rendez-vous, nous avons noté la présence de Geneviève Lévy, député du Var et 1ère adjointe au maire de la ville de Toulon qui était accompagnée de nombreux élus de la ville (Valérie Mondone, Robert Cavanna, Michel Landolfini, Béatrice Manzanarès). •

LES PARTENAIRES

ATTIJARIWAFA BANK, Toulon
AXA Emile Pezin et Xavier Robbaz, Toulon
BEL COIF Salon pour hommes, Le Pradet
BOB CARRELAGE, Toulon
BOUCHERIE ARNOUX, Toulon
BOUTIQUE CAROL B., Toulon
CARREFOUR, Centre Commercial Mayol, Toulon
CASINO du PORT MARCHAND, Toulon
CASINO, Le Pradet
COIFF AND THE CITY, Toulon
COIFFURE HAIR'V, Toulon
GENERAL OPTIQUE, Centre Commercial, Ollioules
IDEM BOUTIQUE, Toulon
LA MAISON VAIANO Boulangerie Pâtisserie, Ollioules
LEONIDAS, Toulon
LIBRAIRIE PRESSE, Le Pradet
MARIONNAUD, Toulon
OPTIQUE LAMALGUE, Toulon
PARAPHARMACIE de LAMALGUE, Toulon
PHARMACIE BERNARDINI, Toulon
Restaurant LE PETIT TOULON, Toulon
Restaurant LE POINT, Toulon
Snack LE CARLITO, Toulon
S.O.S. PHONE, Toulon
SPAR de La Florane, Toulon
T.V.M., Toulon

La Garde

Le Science Tour de Port Cros aux hivernales

À bord de leur camion, inspiré du laboratoire mobile de «C'est Pas Sorcier», l'association Les Petits Débrouillards du Var proposait un espace d'expérimentations et d'explorations scientifiques.

Enfants (et parents !) étaient invités à participer à de nombreuses animations scientifiques (expériences, défis, jeux, constructions.) et en apprenaient davantage sur les enjeux du changement climatique et pouvaient apporter de nouvelles idées en matière de transition écologique.

ESPACE D'EXPERIMENTATIONS

Les petits débrouillards s'inspirant de l'émission «C'est Pas Sorcier», ont débarqué, le 17 décembre, dans la ville de La Garde proposant un espace d'expérimentations, de thématiques scientifiques et de parcours d'exploration grâce au camion scientifique de l'association et une tente grandeur nature.

Ursule, le véhicule, était présent sur l'espace public de l'esplanade Gérard Philippe pour sensibiliser les habitants aux enjeux du changement climatique de la zone d'adhésion du parc Parc National de Port Cros. À travers des animations et des expériences scientifiques ludiques et amusantes, enfants et adultes avaient la possibilité de s'informer sur la charte de l'aire d'adhésion du parc et de faire émerger les attentes, les propositions et les solutions en matière de transition écologique.

AVEC LE PARC NATIONAL DE PORT-CROS

Le Science Tour est un projet d'itinérance du camion d'animation scientifique de l'association Les petits débrouillards. Ils interviennent sur les communes signataires de la charte du Parc National de Port-Cros (La Garde, Le Pradet, Hyères, Ramatuelle et La Croix-Valmer) afin de sensibiliser le public et les enfants en particulier, aux changements climatiques (limitation et adaptation sur le milieu marin et côtier) sur le territoire du Parc.

Ainsi, à destination des enfants, des jeunes et des familles, des citoyens, le Science Tour s'appuie sur un réseau de médiateurs scientifiques présents sur l'ensemble du territoire. Une animation à la fois loisir et grand public….

Le camion stationne dans les communes selon des formules mêlant des temps d'accueil de groupes à des moments destinés au grand public. •

Charlemagne

librairiecharlemagne.com

TOULON • LA VALETTE • LA SEYNE • HYÈRES • FRÉJUS

PRESCRIPTEUR DE SAINE ADDICTION

UNIVERSITÉ DE TOULON

Convention entre SEATECH et Grenoble INP
Quand la montagne rencontre la mer !

Début décembre, l'école d'ingénieurs SEATECH de l'Université de Toulon et Grenoble INP ont signé une convention de partenariat. L'école est implantée sur la commune de La Valette-du-Var.

Désormais, SEATECH partagera les marques du Groupe INP et de Grenoble INP ainsi qu'une stratégie de recrutement, des passerelles entre filières de formation pour les étudiants des deux établissements et des plateaux techniques. Cette convention s'inscrit dans une stratégie d'ouverture et de complémentarité entre les écoles d'ingénieurs de SEATECH et de Grenoble INP sur des thématiques de recherche et des domaines communs d'application.

LE MARITIME EN PREMIERE LIGNE

«*Le maritime est particulièrement concerné car cette convention apporte une ouverture nouvelle à Grenoble INP mais aussi des expertises complémentaires à SEATECH. Ce partenariat offre aux étudiants et aux chercheurs des deux établissements, de nouveaux champs d'investigation* », explique Eric Moreau, Directeur de SEATECH.

En qualité de partenaire du Groupe INP (Bordeaux INP, Grenoble INP, Lorraine INP et Toulouse INP), l'école varoise va bénéficier de la convention d'échanges d'étudiants entre les écoles du Groupe INP qui permet aux étudiants d'effectuer une partie de leur cursus dans une autre école du groupe. Des conventions de double diplômes sont également envisagées. Les étudiants varois vont avoir la possibilité d'obtenir un double diplôme d'ingénieur et de master en candidatant dans un parcours, géré par Grenoble INP, en parallèle de leur cursus à SEATECH. Ainsi, Grenoble INP et SEATECH participeront ensemble à l'élaboration de nouveaux diplômes, appuyés sur des compétences communes ou complémentaires. Ces diplômes seront, dans la mesure du possible, ouverts à la formation continue et à l'international.

RESEAU D'ECOLES

Eric Moreau ajoute : «*SEATECH souhaite se lier à un réseau d'écoles directement en rapport avec sa politique stratégique afin de renforcer son image et son positionnement en France mais aussi pour conforter sa stratégie de recrutement et ses actions pédagogiques notamment à l'international* ».

«*Cette convention s'inscrit dans la stratégie de développement de divers partenariats menée au sein du groupe INP depuis de nombreuses années. Le groupe forme un ingénieur sur sept en France actuellement. L'ensemble des écoles d'ingénieurs sont spécialisées et adossées à une recherche académique d'excellence avec les universités de leurs sites géographiques et les organismes de recherche (CNRS, CEA, INRIA, INRA, l'IRSTEA, etc.). De la montagne à la mer, Grenoble INP et SEATECH ont en commun des domaines d'excellence complémentaires. Il s'agit de la première convention de partenariat signée par Grenoble INP dans le cadre de l'élargissement du Groupe INP* », conclut Pierre Benech, administrateur Grenoble INP.

PREMIER EMPLOYEUR DU NUMERIQUE EN EUROPE

Jean-Bernard Rampini, directeur des Offres et de l'Innovation chez SOPRA-STERIA rappelle : «*Avec plus de 40 000 collaborateurs et des implantations dans plus de 20 pays, SOPRA-STERIA est un acteur incontournable à visibilité internationale. Entreprendre au service de nos clients, c'est créer des espaces de liberté chez SOPRA-STERIA telles que les affectionnent les start-up. Nous sommes à l'écoute de ceux qui forment : les universités, les grandes écoles. Nous sommes des architectes intégrateurs entre les besoins de nos clients et des solutions technologiques aux valeurs ajoutées de la qualité de service*».

Étudiant en 5ème et dernière année de SEATECH, récent stagiaire à Aix-en-Provence, chez SOPRA-STERIA, Julien Fricou conclut : «*J'ai eu l'opportunité d'intégrer une entreprise de ce calibre pour valider mon stage en 4ème année. Mon tuteur de stage était Xavier Moulin. J'ai aidé à l'industrialisation d'un projet de traitement de données concernant le big-data. Ainsi, j'ai pu transmettre les compétences acquises à des employés de SOPRA-STERIA. Ce passage de connaissances permettra de trouver des solutions informatiques adaptées à des problématiques clients* ». •

André GOFFIN

ONT PARTICIPÉ À LA SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT :

Philippe VITEL,
vice-président de la région PACA
Eric BOUTIN,
Président de l'Université de Toulon
Eric MOREAU,
directeur de l'École d'Ingénieurs de l'Université de Toulon SEATECH
Jean-Bernard RAMPINI,
directeur des Offres et de l'Innovation chez SOPRA-STERIA et administrateur du groupe
Jean-Baptiste GAXOTTE,
directeur d'agence chez SOPRA-STERI d'Aix-en-Provence
Bernard DABEZIES,
vice-président Business Développement, groupe CNIM et membre du conseil de l'école
Emmanuel BRUNO,
vice-président en charge du Numérique, Université de Toulon

8ème édition du Forum des Stages de l'IAE
Un speed-dating le 15 février 2018

Début novembre, l'IAE de Toulon organisait sa 8ème édition du Forum des Stages.

Plus de 20 recruteurs et un groupement d'entreprises (ADETO) sont venus à la rencontre des étudiants de l'IAE de Toulon.

Créée en 2010 par l'Association des Anciens Diplômés de l'IAE de Toulon (AADIT), cette manifestation poursuit l'ambition de faire se rencontrer durant une demi-journée les acteurs économiques locaux et étudiants de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Toulon.

Organisé le 16 novembre, le Forum des Stages 2017 se tenait sous le parrainage de Michel Cresp, Président de l'ADETO, groupement d'entreprises (1 500 membres) du Pôle d'Activités de Toulon Ouest. Une vingtaine d'entreprises participait à cette rencontre.

SPEED-DATING LE 15 FEVRIER 2018

Les entretiens étaient organisés en ateliers autour des diverses thématiques-métiers (Les emplois de la finance et du contrôle de gestion, les emplois de l'audit et du conseil, les emplois des RH, de la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire), les emplois de la communication et du marketing).

Les étudiants avaient la possibilité d'un échange direct avec les intervenants et de diffuser ainsi leur candidature. Ce forum des stages avait également pour objectif de préserver le dialogue avec le bassin d'emploi pour adapter au mieux les formations de l'IAE de Toulon aux besoins des acteurs économiques.

Enfin, à noter qu'un speed-dating sera organisé le 15 février 2018 pour leur permettre de recruter des étudiants. •

Charte de proximité
Christian Simon : «Je suis très attaché à l'artisanat»

Fin novembre, Christian Simon, maire de La Crau, et Roland Rolfo, Président de la Délégation Var de la Chambre de métiers et de l'artisanat de PACA, ont signé la Charte de soutien à l'activité économique de proximité.

Les élus consulaires ont fait de la proximité un axe majeur de la mandature qu'ils entament. Aussi, les élus de la Chambre de métiers et de l'artisanat ont sollicité l'ensemble des maires du Var pour leur proposer de signer une Charte de soutien à l'économie de proximité. Car les élus de La Crau souhaitent adopter une politique affirmée en faveur des entreprises artisanales situées sur leur commune et valoriser le «*Consommez local, consommez artisanal* » auprès des habitants.

L'ARTISANAT, C'EST LA VIE MÊME DE LA COMMUNE

Pour Christian Lescure, élu en charge du développement économique, : «*Une commune est tout a fait motivée par le développement de l'artisanat. Car l'artisanat, c'est la vie même d'une commune. Et, si on n'aide pas les artisans, les commerces vont mourir ! Au niveau de la commune, nous avons des projets en cours d'élaboration qui verront le jour d'ici 2018. Des projets assez exceptionnels* ».

L'élu est d'autant plus motivé que lui-même est un ancien élu à la Chambre. Pour lui, «*l'artisan est essentiel et les communes doivent participer au développement de l'artisanat* ».

FAIRE CONNAITRE LES OFFRES DE SERVICES

Une position qui satisfait pleinement Roland Rolfo : «*La Chambre représente 35 000 entreprises dans le Var et une grosse partie du tissu économique du département. Nous souhaitons, maintenant, rapprocher les services de la Chambre de ses ressortissants et faire connaître notre offre de service* ».

Ainsi, l'engagement porte sur quatre priorités : faciliter la promotion des savoir-faire artisanaux locaux auprès des consommateurs et diffuser le label «*Consommez local, consommez artisanal* » pour la valorisation des produits locaux, maintenir et renforcer l'activité artisanale sur le territoire de la commune, permettre le renouvellement des entreprises artisanales en encourageant la reprise d'entreprise, soutenir la politique volontariste de la Chambre de métiers et de l'artisanat au travers de son offre de services qui repose notamment sur l'accompagnement et le suivi des porteurs de projet et des artisans installés qui souhaitent développer leur activité.

PREMIÈRE ENTREPRISE DE FRANCE

En conclusion, Christian Simon a ajouté : «*La CMAR est un partenaire de la commune. En tant qu'ancien artisan bijoutier, je connais bien les difficultés du métier d'artisan. Un artisan ne peut pas gérer tout tout seul. Il lui faut des collaborateurs. Mais embaucher des employés, cela représente aussi des charges en plus. Il faut avoir un modèle économique qui permettent d'accepter les charges. Je suis très attaché à l'artisanat, car, je le rappelle, l'artisanat, c'est la 1ère entreprise de France* ». Les échanges se sont poursuivis au cours d'un cocktail en présence des entreprises artisanales, partenaires économiques et des élus de La Crau. •

Gilles CARVOYEUR

L'AFUZI de A à Z...

L'AFUZI, association basée sur l'engagement des chefs d'entreprises, a su s'imposer auprès de ses partenaires et surtout faire entendre sa voix, toujours pleine de bon sens et souvent reprise en exemple au-delà du Var.

Avec cette rubrique, Philippe Bartier, le président de l'AFUZI, tient à faire reconnaître ces valeurs qui donnent l'indépendance nécessaire à la réussite de la zone industrielle. Au fil des numéros de La Gazette du Var, les chefs d'entreprises se reconnaîtront. La Gazette du Var présente, rue par rue, l'ensemble des 610 entreprises de la zone.
Un travail qui emmènera les lecteurs jusqu'en décembre 2018 ! Nous en profiterons également pour expliquer qui sont les hommes célèbres qui ont donné leur nom aux rues de la zone industrielle. Tous sont, en effet, d'éminents chercheurs, scientifiques ou médecins français. Avec cette présentation, l'AFUZI démontre l'investissement, année après année, des chefs d'entreprises pour le plus grand bien de l'économie du Var. •

Gilles CARVOYEUR

AEROCLUB - AEROVAR
0112 Rue du Docteur Guérin
BP 50267
83078 TOULON CEDEX 9
Téléphone : 04 94 08 00 67
Responsable : Claude TOUTEAU
azittel@aerolub-france.com
Activité : Étude et conditionnement d'aérosols écologiques.
Effectif : 1

ALLOMAT
0035 Rue du Docteur Guérin
BP 10281
83078 TOULON CEDEX 9
Téléphone : 04 94 33 04 27
Responsable : Christophe FAVOREL
allomat.toulon@allomat.fr
Activité : Location constructions modulaires.
Effectif : 5

CENTRE INOVAR
0112 Rue du Docteur Guérin
BP 80423
83078 TOULON CEDEX 9
Téléphone : 04 94 23 64 04
Responsables : Philippe GARCIA, Georges GARCIA
ggarcia.centreinovar@gmail.com
Activité : Centre d'affaires, hôtel d'entreprises.
Effectif : 2

ESAT CAT VERT
0111 Rue du Docteur Guérin
BP 50395
83085 TOULON CEDEX 9
Téléphone : 04 94 14 78 50
Responsables : Olivier BLONDEAU, Karine FEREY
catvert@catvert.com
Activité : Espaces verts - Voirie - Nettoyage de locaux - Sous-traitance - Multi-services - Prestations de services en entreprise.
Effectif : 88

EUROPACKCOM
0150 Rue du Docteur Guérin
BP 80380
83085 TOULON CEDEX 9
Téléphone : 04 94 14 75 75
Responsable : Christophe TCHERTCHIAN
contact@europackcom.com
Activité : Distribution d'emballage sous forme de flacon de verre et de plastique avec accessoires.
Effectif : 10

MOBI France
0112 Rue du Docteur Guérin
BP 10299
83078 TOULON CEDEX 9
Téléphone : 04 94 33 27 69
Responsable : Johann MAGISTER
mobifrance@mobi-france.fr
Activité : Transport de personnes à mobilité réduite.
Effectif : 5

HABITAT ET TECHNICITE
0112 Rue du Docteur Guérin
BP 50528
83078 TOULON CEDEX 9
Téléphone : 04 94 75 69 33
Responsable : Frédéric GARCIA
h.tech-secretariat@orange.fr
Activité : Traitement des bois/tuiles, isolation des combles.
Effectif : 5

LABORATOIRE DU SUD
0030 Rue du Docteur Guérin
BP 20300
83078 TOULON CEDEX 9
Téléphone : 04 94 08 48 08
Responsables : Philippe BARTIER, Richard FERRO
labo.du.sud@wanadoo.fr
Activité : Produits chimiques et biologiques, commercialisation de produits techniques pour le bâtiment et l'industrie.
Effectif : 9

LE GRENIER ECO
0111 Rue du Docteur Guérin
BP 50361
83085 TOULON CEDEX 9
Téléphone : 04 94 14 90 85
Responsable : Karine FEREY
Activité : Recyclage, destruction, archives sécurisées, espaces verts, prestations entreprises.
Effectif : 4

SA EUROPE DES PAINS
0071 Rue du Docteur Guérin
BP 10198 - 83089 TOULON CEDEX 9
Téléphone : 04 94 08 62 80
Responsable : Lionel BASSET
Activité : Industrie de boulangerie et pâtisserie.
Effectif : 13

PROX HYDRO
0112 Rue du Docteur Guérin
BP 50519
83078 TOULON CEDEX 9
Téléphone : 04 94 41 45 60
Responsable : Philippe HEBERT
Activité : Comptage divisionnaire de l'eau et comptage de l'énergie, plomberie partie commune et VMC.
Effectif : 10

L'ORCHIDEE
0112 Rue du Docteur Guérin
BP 50573 - 83042 TOULON CEDEX 9
Téléphone : 04 22 14 04 44
Responsable : Brigitte COGNE
lafarlede@asso-orchidee.fr
Activité : Aide à domicile, service à la personne.
Effectif : 2

BT CREDITS FINANCEMENTS
0112 Rue du Docteur Guérin
BP 80423 - 83078 TOULON CEDEX 9
Téléphone : 06 11 66 68 91
Responsable : Daniel LALLEMAND
daniel.lallemand@btcf.fr
Activité : Courtage en crédits, Assurances crédits et prévoyance, crédits immobiliers rachat et restructuration de crédits, financements professionnels placements.
Effectif : 1

la gazette du Var
de la porte des maures à la méditerranée

Éditeur et responsable de la publication
ADIM 2972 route de St Honoré - 83250 La Londe Les Maures
Dépot légal en cours
Impression La Provence - tiré à 10 000 exemplaires

Directeur de la publication
Gilles Carvoyeur
redaction@presseagence.fr

Secrétaire de rédaction
Marie Bruel
redactionlalonde@presseagence.fr

Chef de studio
Laurent Monition

Bureau de Toulon
Thierry Cari - André Goffin
Patrick Michel Louvois
Bernard Mauroy

Bureau de La Londe
Francine Marie
Bernard Bertucco Van Damme
Pascal Jolliet
Nicolas Tudort

Photographes
Jean Michel Elophe,
Thomas Fenêtre,
Elvis Lacaze, Olivier Lalanne
Philippe Olivier

Prix au numéro : 1€

Marché de Noël
Retour vers l'an 1 000 !

Les 16 et 17 décembre, le traditionnel marché de Noël était un voyage dans le temps.

Excellente initiative du Comité officiel des fêtes qui, en partenariat avec le service festivités et l'association des commerçants et artisans farlédois, a organisé le premier marché médiéval de la ville.
Ainsi, derrière la mairie, un campement historique avait pris place. Crieurs, ménestrel et associations de combats médiévaux ont plongé les visiteurs dans l'univers de ces siècles reculés.
Plusieurs défilés costumés étaient programmés et des ateliers comme le tir à l'arc ou les jeux en bois proposés aux plus jeunes comme à leurs parents. Bien sûr, l'artisanat était de la fête avec des savoir-faire anciens et des produits de qualité. Le dimanche après-midi, les enfants ont retrouvé le Père Noël, l'invité d'honneur du marché.•

APPEL À CANDIDATURE

MOIS DE LA CRÉATION

Danse & mouvement

LE LÉZARD DANS LE PLACARD !
ARTISTES *EN TOUT GENRE*

CINÉM'ART !
FESTIVAL DE COURTS MÉTRAGES
RÉALISATEURS

THÈME «DANSE & MOUVEMENT» :

• INSCRIPTION POUR LES ARTISTES : jusqu'au 20 janvier 2018
avec photos des œuvres et biographie à envoyer à mediatheque@lafarlede.fr

• INSCRIPTION POUR LES RÉALISATEURS (Festival de courts métrages) : jusqu'au 27 janvier 2018 avec règlement et formulaire sur www.lafarlede.fr

MÉDIATHÈQUE EURÊKA - VILLE DE LA FARLÈDE
INFOS + : *WWW.LAFARLEDE.FR SERVICE CULTURE, MÉDIATHÈQUE EURÊKA : 04 94 20 77 30*

Médiathèque Eurêka
LA FARLÈDE

Massif de la Colle Noire et Bois de Courbebaisse
Respecter le patrimoine biologique

Le 15 décembre, le comité local de gestion des sites du Conservatoire du littoral s'est réuni à la mairie du Pradet.

Une trentaine d'intervenants avait répondu à l'invitation de Hervé Stassinos, maire du Pradet, et de Christian Garnier, 1er adjoint au maire, délégué à l'Environnement et au Développement Durable.

«*En effet, véritable mode d'emploi du site, le plan de gestion de ces espaces naturels (Massif de la Colle Noire et Bois de Courbebaisse) définit la vocation du site et détermine des objectifs de gestion en termes de diversité biologique, d'ouverture au public et d'usages de l'espace* », explique Catherine Marquet, chef du service Environnement à TPM. Elle ajoute : «*Ce plan précise les actions nécessaires à l'atteinte de ces objectifs, en les échelonnant dans le temps, le plus souvent sur dix ans. Il constitue le document de référence pour le gestionnaire et l'ensemble des acteurs présents sur le terrain* ».

UNE REUNION TOUS LES DEUX ANS

Selon Hervé Stassinos : «*L'objectif est aussi de faire découvrir ces espaces au public, tout en respectant le patrimoine biologique. Pour y parvenir, les gestionnaires des sites du Conservatoire du littoral sur notre commune, c'est à dire TPM, la Communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée pour la Colle Noire et la mairie du Pradet pour Courbebaisse, font perdurer leur engagement. Le but est de continuer à valoriser et préserver ces deux sites exceptionnels* ».

Aussi, les élus des deux collectivités se basent sur des plans de gestion spécifiques à ces espaces naturels. Tous les deux ans, elles organisent un comité local de gestion qui permet de faire le bilan de l'année écoulée et d'envisager les prévisions pour l'année suivante.

Nous reviendrons plus longuement sur la réunion du comité local de gestion des sites du Conservatoire du littoral dans une prochaine édition. •

90ème anniversaire du monument DIXMUDE
Une exposition en souvenir de la catastrophe de 1923

Du 13 au 21 décembre, la Galerie accueillait une exposition très instructive tant sur le plan local que patrimonial.

Qui ne connaît pas l'histoire du dirigeable DIXMUDE et du triste sort qu'a connu son équipage au large de Siacca (Sicile). Pour mémoire, le 20 décembre 1923, une tempête a contraint l'appareil à se dérouter. Puis, le 21 décembre, désemparé et touché par la foudre, il a explosé en vol. Seul le corps de son commandant, le lieutenant de vaisseau Jean-du-Plessis-de-Grenédan a été ramené par des pêcheurs. Quelques jours plus tard, un deuxième corps était repêché. Au total, cinquante hommes, équipage et passagers ont péri dans cette catastrophe.

UNE TRAGÉDIE LIÉE À L'HISTOIRE DE PIERREFEU

Cette tragédie est intimement liée à l'histoire de Cuers et de Pierrefeu-du-Var puisque la base aéronavale accueillait ce géant des airs, une prise de guerre faite aux allemands en dédommagement du conflit de 1914/1918. Les anciens se souviennent encore de ces hangars monumentaux, construits à cette époque.

Rencontre avec Daniel Baert, président de l'association des amis du DIXUMUDE.

Depuis combien de temps présidez-vous l'association ?

Daniel Baert. Depuis 2 ans. J'ai succédé à Pierre Saulnier qui a tenu la barre durant 11 années et qui est le président d'honneur.

Qu'elle est le but de l'association ?

DB. Il s'agit de perpétuer le devoir de mémoire de ces vaillants travailleurs du ciel, conserver les rares documents (photos, livres, lettres, etc.) et tout ce qui concerne leur histoire. Nous souhaitons faire connaître l'histoire du dirigeable à travers des expositions, conférences et visites de groupes scolaires.

Quels sont les moments forts ?

DB. Nous sommes présents, avec notre drapeau, à toutes les cérémonies et commémorations organisées à Pierrefeu-du-Var, dans les communes voisines ainsi qu'aux cérémonies organisées par la Marine nationale. Le moment le plus important est la commémoration annuelle de la disparition de l'équipage qui se tient à Pierrefeu-du-Var, chaque 3ème jeudi de décembre. En 2009, nous avons obtenu la reconnaissance du Ministère de la culture par le classement du monument au patrimoine du 20ème siècle.

Vous venez d'exposer à la Galerie. Pouvez-vous nous en dire plus ?

DB. Avec le partenariat de la municipalité, l'appui des membres du bureau, nous avons voulu marquer le 90ème anniversaire de l'édification du monument. Quand on évoque le DIXMUDE, on parle surtout du dirigeable. Le monument est indissociable de l'hommage aux disparus. C'est pourquoi nous avons mis en place cette exposition. Elle présentait des documents très rares ainsi que des clichés, jamais reproduits. Nous avions une maquette réalisée par Roger Lelong, un des piliers de l'association, décédé récemment. Une maquette d'un des 19 projets était également exposée. •

Propos recueillis par Nicolas TUDORT

Le vernissage de l'exposition s'est déroulé en présence de Patrick MARTINELLI, maire, des adjoints Jean-Bernard KISTON et Louis CHESTA, des présidents et présidentes des associations patriotiques et mémorielles, des adhérents et de Daniel BAERT, président de l'association.

Les bornes électriques sont opérationnelles

Le feu vert a été donné pour l'utilisation des bornes de recharge de véhicules électriques, situées place Gambetta et Square du Plessis de Grenedan.

Depuis quelques jours, les utilisateurs de véhicules électriques, trouvent une place de parking dédiée afin de recharger leur véhicule le temps de se rendre dans les commerces du centre-ville. Une action symbolique qui marque la transition énergétique dans laquelle la ville de Pierrefeu-du-Var est pleinement engagée.

«*Près de 120 bornes de recharge sont prévues d'ici juin 2018, installées par le SYMIELEC VAR dans les 130 communes que compte ce syndicat d'électricité*», commentait, au moment du lancement, Philippe Icke, directeur du syndicat mixte.

Cette mise en service s'inscrit dans la droite ligne fixée par Patrick Martinelli, le maire, en faveur des actions de développement durable, comme le démontrait déjà, cet été, l'obtention de la Marianne d'or !

FACILITES DE PAIEMENT

Ainsi, le paiement sur les bornes de recharges installées et gérées par Mouv'Elec Var peut s'effectuer par trois moyens : avec une carte d'abonnement obtenue sur le site moyennant une souscription de 12 € par an, par des QR codes apposés sur les bornes qui peuvent être scannés par un smartphone et de manière plus classique par une carte bleue sans contact.

Le coût d'un stationnement comprend les frais de connexion. Ils se montent pour une heure de charge à 2,30€ pour les abonnés (de 7h à 21h), à 2€ en dehors de ces heures et à 3,30€ pour les non abonnés. Au-delà de 1 heure, la charge coûte 3,83 centimes d'€ par minute (gratuite pour les abonnés entre 7h et 21h) et à 5,50 centimes d'€ par minute pour les non abonnés.

BRANCHEMENT

Chaque borne est équipée de deux points de charge permettant le branchement de deux véhicules en même temps. Et, la réservation est possible ! En effet, les usagers peuvent se connecter sur une plate-forme dédiée pour s'abonner et réserver une borne libre pour recharger leur véhicule. Une notice d'information est disponible en mairie et à l'Office de Tourisme, expliquant les modalités d'accès à la charge. • *Ph.D.*

Aménagement du Vieux Hyères
Michel Romano : «Nous serons particulièrement vigilants à la réalisation des travaux»

L'association Sauvegarde du Vieux Hyères s'interroge sur les modalités retenues par la mairie pour la requalification de la place Saint-Paul et du lavoir.

Ainsi, le permis d'aménager demandé le 16 novembre a été accordé par arrêté du maire du 5 décembre, après un avis favorable assorti de prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France. Présenté par le maire le 11 octobre, les grandes lignes du projet sont respectées. Notamment la suppression de 7 places de stationnement, mais sans mesures compensatoires.

AMENAGEMENT DE LA PLACE SAINT-PAUL

Pour Michel Romano, le président de l'association, «*certains aspects du projet initial ont été modifiés par les prescriptions des Bâtiments de France et peut-être un peu grâce aux courriers que l'association a adressé au maire. C'est le cas de l'escalier, qui ne nous paraissait pas indispensable et peu adapté au lieu. Il a été maintenu mais son aspect a fortement évolué pour être allégé, moins visible et donc mieux intégré* ».

L'Architecte des Bâtiments de France a imposé la mise en place d'un portail d'accès à l'escalier en fer plein dans le style de la grille existante sur la place. Et, si l'idée d'un parvis dans le prolongement de l'escalier de la collégiale est validée, l'arbre qui devait être supprimé dans le projet initial est conservé.

Pour mémoire, le projet devait être mis en œuvre au printemps 2018. Pour l'association, «*il comporte des éléments positifs : maintien et requalification de la table d'orientation, panneau d'information au pied de la croix et création d'un parvis utilisant la même pierre que l'escalier d'accès à la collégiale. Par contre, d'autres aspects étaient négatifs comme la disparition d'un des arbres (contrairement au règlement de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager), ce qui allait déséquilibrer la perception lointaine de la place et de la collégiale* ».

ACCES DES PERSONNES HANDICAPEES

Selon les précisions du maître d'œuvre, le terrain aménagé et l'escalier ne seraient pas accessibles aux personnes handicapées. La pente naturelle du terrain avant travaux (18%) comme celle de la rue du Repos ne le permet pas et l'obtention d'une dérogation était nécessaire.

Selon un spécialiste, «*la configuration du terrain après aménagement et sa superficie permettent de définir une capacité d'accueil de 100 à 150 personnes. Cela impose, pour une évacuation d'urgence vers la rue du Repos, l'existence de trois unités de passage réparties en deux issues. L'escalier d'accès, lui, ne peut pas être considéré comme une issue de secours* ».

En outre, au niveau de la sécurité publique, de nombreuses questions demeurent. Les deux dessins et le plan masse semblent laisser libre l'accès au terrain du lavoir à partir de la place Saint-Paul. Cette liberté d'accès pourrait créer, notamment la nuit, un lieu où la sécurité publique ne serait plus assurée.

Pour Michel Romano, la réponse est simple : «*Il paraissait donc plus simple de renoncer à la création de cet escalier* ».

CONSTRUCTION AU BAS DE LA RUE DE L'ORATOIRE

Autre point de discorde : L'aspect architectural très moderne et les matériaux choisis par le permis de construire surprennent, si près de la place Massillon. «*Le dessin de la façade attire indiscutablement les regards, mais il ne correspond pas tout à fait au projet figurant sur les plans approuvés du permis de construire. L'aspect de ces derniers est déjà surprenant dans un secteur où la ZPPAUP impose aux constructions neuves un style et des matériaux en harmonie avec les immeubles existants à proximité. Pour respecter ces dispositions, l'auteur du projet s'est abondamment référé à l'aspect des halles type Baltard qui avaient été construites au siècle dernier sur la place Massillon. Ce raisonnement aurait pu être astucieux si les anciennes halles existaient encore. Or, elles ont été détruites il y a plus de 60 ans, ce qui donne au raisonnement un air de tour de passe-passe puisqu'il n'y a plus de constructions auxquelles se référer pour respecter le règlement du secteur protégé* ».

Le 11 septembre, malgré quelques divergences de vue, un principe a été émis par les élus, les services municipaux, le CIL et l'association de Michel Romano, pour mettre en œuvre en octobre la semi-piétonisation dans une version assez stricte. Cette relative fermeté pouvait faire l'objet d'assouplissements ciblés après étude des demandes relayées par le CIL ou Sauvegarde du Vieux Hyères. Depuis, quelques difficultés techniques ont brouillé les cartes, notamment l'emplacement des bornes pour tenir compte de la position des différents réseaux enterrés.

«*Dans le cas de la rue Paul Emile, la borne rétractable a dû être reculée de plusieurs mètres. Ce recul important crée un problème de sécurité. En effet, l'angle arrière droit d'un véhicule de dimensions moyennes qui attendrait l'ouverture de la borne se trouverait au milieu de la chaussée sur l'axe Bourgneuf – Paul Emile - rue Saint Esprit. Malgré la limitation de vitesse, le risque de collision important paraît justifier des mesures afin d'éviter des conséquences qui pourraient être dramatiques en cas d'incendie d'un véhicule* », prévient le président de Sauvegarde du Vieux Hyères.

«NOUS SERONS VIGILANTS»

Il insiste : «*Soyez certains que nous serons particulièrement vigilants pour éviter qu'un nouveau malentendu entre la société Eiffage et un de ses sous-traitants ne se traduise par la disparition de l'arbre que l'Architecte des Bâtiments de France a souhaité protéger ! Après vérification auprès du service Politique de la Ville, ces travaux étaient le résultat d'un malentendu entre l'entreprise chargée des travaux et un de ses sous-traitants. Ils ont pu être immédiatement arrêtés mais la plus belle calade du Vieux Hyères a souffert de travaux réalisés illégalement et sans précautions suffisantes* ».

«*La volonté affichée de réaliser tous les projets rapidement peut avoir un aspect rassurant pour les habitants du Vieux Hyères : le maire s'occupe d'eux. Cette volonté a aussi des aspects inquiétants. Le maître d'ouvrage est obligé de mener de front la réparation de la place Clemenceau, la requalification de la place Saint-Paul, la construction d'un bâtiment nouveau rue de l'Oratoire et le changement du pavage de la rue de Limans. Seule la piétonisation du centre ancien reste gérée par les services municipaux, ce qui n'est pas, pour autant, un exemple de sérénité*». C'est pourquoi l'association continuera à suivre ces projets de près. Mais, elle s'interroge sur la méthode employée. «*Pourquoi la mairie oublie-t-elle de nous inviter aux réunions comme celle qui concernait la rue de Limans. Aurions-nous posé trop de questions* », s'interroge le commerçant ? •

Gilles CARVOYEUR

SICA - Marché aux fleurs
Jean-Louis Masson : «La filière horticole est un pôle d'excellence»

Le 14 décembre, à l'initiative de Jean-Louis Masson, député LR du Var, un groupe d'élus nationaux, régionaux et locaux, issus du parti Les Républicains (LR), avec à leur tête Christian Jacob, président du groupe LR à l'Assemblée Nationale, est allé à la rencontre des acteurs du marché aux fleurs de Hyères.

Après une longue visite matinale des installations et une présentation détaillée par Michel Gueirard, président du Conseil d'administration et directeur général de la structure, il a été rappelé aux élus que la SICA MAF est le premier lieu de mise en marché de fleurs coupées en France, le 4ème Européen, ainsi qu'une plaque tournante pour le Sud de la France et de l'Europe.

«*Ainsi, un peu plus de 400 producteurs confient la commercialisation de leurs produits à la SICA MAF. Implantée au cœur de la zone de production, 80% du chiffre d'affaires est fourni par des exploitations implantées dans un rayon de 25 km* », a précisé le DG.

FAIRE REMONTER DES INFORMATIONS À PARIS

Pour Jean-Louis Masson, cette visite n'avait pas pour objectif de servir de longs discours : «*Nous sommes là pour faire remonter des informations du territoire. Nous avons créé, au sein de LR, une mission parlementaire qui se déplace partout en France pour se rendre compte d'un certain nombre de difficultés, vécues par les territoires ruraux. Et, savoir comment les directives européennes s'appliquent sur le territoire. Nous sommes là pour vous écouter et être réactifs par rapport à de futurs dispositifs législatifs* ».

De son côté, Christian Jacob, le président du groupe LR à l'Assemblée Nationale, a resitué le contexte de son déplacement à Hyères : «*Nous avons perdu les élections présentielles et législatives. Cette période d'opposition sert à remettre à plat nos idées et notre programme. D'où notre tour de France, au rythme d'un déplacement par mois, dans les territoires ruraux qui se sentent oubliés, voire ignorés ou pas pris en compte. Tout cela suscite des votes aux extrêmes* ».

L'ENNEMI, C'EST L'EUROPE !

Ce qui a ressorti des débats, c'est que l'ennemi, ce n'est pas la finance mais c'est l'Europe, pour paraphraser l'ancien président de la République. La filière souffre d'une distorsion de concurrence en Europe. Mais, l'administration et la réglementation françaises ne sont pas exemptes de reproches. Christian Jacob a reconnu que «*toutes les lois de simplification administrative s'étaient soldées par une complexification de la loi* » ! Bref, un résultat inverse à celui qui était recherché.

Selon lui, «*la règle devrait être simple : qu'aucune loi nationale ne soit supérieure à la norme européenne. Mais en France, nous vivons le syndrome de laver plus blanc que blanc ! Et, on arrive à quelque chose d'invraisemblable ! Cela vaut pour de nombreux sujets comme la recherche* ».

Sur les OGM, le parlementaire, ancien président de la FNSEA, le syndicat agricole, est favorable à la recherche sur les OGM.

«*La France, avant, était le leader mondial de la recherche agricole. S'interdire la recherche, c'est catastrophique* », regrette l'élu de Seine-et-Marne !

Il souhaite également qu'en matière de développement durable, la politique repose sur un trépied : la rentabilité économique, le progrès social et le respect de l'environnement.

De son côté Jean-Louis Masson a rappelé l'excellence de la filière horticole dans le Var : «*Les fleurs coupées représentent un pôle d'excellence* ».

Enfin, Jean-Pierre Giran, ancien député et maire d'Hyères, a souligné l'importance de la filière horticole dans le bassin hyérois : «*La loi unique pour tous, c'est compliquée. Il faut pouvoir infléchir le contenu des lois pour qu'elles puissent s'appliquer sur les territoires. Il faut savoir adapter les réglementations (loi SRU, loi Littoral, horticulture) et savoir prendre en compte les particularités parce qu'ici à Hyères, l'horticulture fait partie de nos gènes. Il faut prendre en compte la préservation des paysages* ».

FLEURON ECONOMIQUE DU VAR

Selon Alain Baccino, président de la Chambre d'Agriculture du Var : «*Nous avons longuement réfléchi au projet de l'horticulture varoise. Tout cela est en discussion. Mais, à mes yeux, cela relève du débat national car il faut des évolutions au niveau des lois. C'est un projet territorial car le Var est 1er département de la fleur coupée en France. L'horticulture, bien structurée dans notre département, reste un fleuron économique avec des moyens adaptés. On espère que les choses vont avancer car nous sommes, aujourd'hui, dans un marché mondial. Nous disposons d'un savoir-faire extraordinaire et on a besoin que ce projet aboutisse* ».

Pour Jean-Claude Véga, président de PHILAFLOR : «*Notre but n'est pas de demander l'autorisation de nombreux produits phytosanitaires. La tendance étant à la diminution du nombre de substances actives, du fait de leur toxicité, nous ne souhaitons pas nous opposer à cette démarche. Ce que nous souhaitons, c'est simplement que les fleurs, qui entrent en France, soient produites avec des contraintes phytosanitaires identiques aux nôtres, et qu'elles ne contiennent pas de résidus de produits interdits dans notre pays, ce qui représente une concurrence déloyale* ».

Bref, pour le représentant de PHILAFLOR : «*Il faut soutenir la recherche et le développement des méthodes ou de produits de substitution, aider à la transition pour les horticulteurs, faciliter l'homologation de produits déjà reconnus et utilisés par des États membres de l'Union Européenne. Il faut également contrôler l'entrée des produits en France* ».

Pour conclure Max Bauer, président de la Coordination rurale Var et PACA, a prévenu des dangers de la bactérie Xylella fastidiosa : «*Le laboratoire de santé du végétal de l'ANSES, laboratoire national de référence, en partenariat avec l'INRA d'Angers a procédé, avec une méthode d'analyse permettant une identification complémentaire de la sous espèce de la bactérie, à des analyses des reliquats des échantillons positifs ayant abouti à une détection de la bactérie Xyllela Fastidiosa en 2015* ».

Aussi, le président de la Coordination Rurale Var et PACA propose d'utiliser les produits du maraîchage en horticulture pour éviter le recours aux produits chimiques : «*C'est une démarche pragmatique et de bon sens qui pourrait redonner de l'oxygène à l'horticulture. A nos yeux, la feuille de route va dans le bon sens. Il reste à régler la question de l'harmonisation des réglementations en Europe. Sinon, on ne pourra pas s'en sortir. Et, je dénonce la prise en charge par l'administration de la communication en ce qui concerne la bactérie car il ne faut pas dramatiser la situation, ce qui pourrait nuire grandement à la filière* ». •

Propos recueillis par Gilles CARVOYEUR

NOUS AVONS NOTÉ NOTAMMENT LA PRÉSENCE DE :

Christian JACOB, président du groupe LR à l'Assemblée Nationale
Jean-Louis MASSON, député du Var
Edith AUDIBERT, député suppléante de Jean-Louis Masson
Jean-Pierre GIRAN, maire de Hyères
Francis ROUX, premier adjoint au maire de Hyères
Jean-Claude CHARLOIS, maire de La Garde
Christian SIMON, conseiller régional, maire de La Crau
Alain DUMONTET, conseiller départemental
Hervé STASSINOS, maire du Pradet
Robert MASSON, maire de Carqueiranne
Gérard AUBERT, maire adjoint de La Londe-les-Maures
Alain BACCINO, président de la Chambre d'Agriculture du Var
Max BAUER, président de la Coordination Rurale du Var et de PACA
Jean-Pierre ÉMERIC, maire adjoint de La Crau
Jean-Claude VÉGA, maire adjoint du Pradet, président de PHILAFLOR

Labellisation du PAPI

François de Canson : «25 millions d'€ de travaux pour lutter contre les inondations»

Le 14 décembre, François de Canson, président de la CCMPM, a présenté aux membres de la Commission Mixte Inondation (CMI), le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), à Paris.

Aussi, le maire de La Londe-les-Maures exprime sa très grande satisfaction à la suite à la labellisation du PAPI Côtiers des Maures porté par la Communauté de Communes MPM, d'autant qu'il a obtenu de nombreux financements pour mettre en œuvre un vaste chantier de sécurisation contre les inondations.

Le président de MPM a déclaré : «*Après avoir reçu un avis favorable du Comité d'Agrément de Bassin à l'agence de l'eau à Lyon, en octobre dernier, j'ai présenté le dossier de Programme d'Action de Prévention des Inondations de la Communauté de Communes Méditerranéenne Porte des Maures devant la Commission Mixte Inondation désignée par le Ministère de l'Ecologie. Le travail de la communauté de communes a été salué et notre PAPI est aujourd'hui labellisé. Cette étape décisive est l'aboutissement heureux d'un travail intense depuis trois ans et nous permet d'obtenir plus de 70% de subventions sur les 26 millions de travaux prévus pour les communes de Bormes, Le Lavandou et bien entendu La Londe (16 millions). C'est un grand jour pour nos communes engagées, plus que jamais, à lutter contre les inondations* » !

En effet, après avoir analysé le dossier, le ministère en charge des risques naturels a félicité l'élu varois pour la démarche engagée et la qualité du travail effectué.

Rencontre avec François de Canson.

Pourquoi avez-vous décidé de lancer votre communauté de communes dans cette démarche ?

François de Canson. Un PAPI a pour objectif la réalisation d'actions permettant de réduire les dommages causés par les inondations. La mise en œuvre de ces actions repose sur un partenariat entre les acteurs locaux, l'État, la Région, le Département et les Agences de l'eau, réunis autour d'une vision partagée, à la fois du risque inondation sur le territoire et des mesures à prendre localement pour en réduire les effets. L'obtention de ce label permet des financements de l'État et des autres partenaires pour les actions inscrites dans le PAPI. En tant que président de la CCMPM, j'ai pris la responsabilité d'inscrire notre collectivité dans cette démarche de labellisation car les résultats des études lancées pour prévenir les inondations ont très rapidement mis en évidence que les actions à mettre en oeuvre seraient très coûteuses et difficilement supportables pour notre communauté.

Quelles sont les aides attribuées par les partenaires financiers ?

FDC. Notre programme d'actions a un coût d'environ 25 millions d'€. Les partenaires nous apporteront une aide de plus de 18 millions d'€ pour la réalisation de ces actions. Si l'État, via le fonds Barnier, est le principal contributeur (entre 40 et 50% de financement selon les actions), les autres partenaires (Région, Département et Agence de l'eau) rendent possible la réalisation de ce programme.

Comment expliquer un tel résultat dans des temps si courts ?

FDC. Il existe deux types de PAPI : Le PAPI d'intention qui est destiné à la réalisation d'études pour définir les travaux à engager et le PAPI complet destiné à la réalisation de travaux. Afin de réaliser, au plus tôt, les travaux indispensables pour assurer la protection des personnes et des biens, j'ai opté pour un PAPI complet sans passer par un PAPI d'intention qui aurait, inévitablement, retardé ces travaux de trois ans au moins. Ce choix a été rendu possible car les élus de notre territoire avaient, bien avant la demande de labellisation, engagés des études pour définir les aménagements susceptibles de protéger la population. J'ai donc, dès 2015, confié à un prestataire spécialisé dans ce type de mission (la société du Canal de Provence) le soin d'élaborer notre dossier de PAPI complet.

Pour autant, la labellisation en PAPI complet de notre programme d'actions, dans des temps si courts, constitue une performance, si ce n'est unique. En effet, un nouveau cahier des charges, applicable aux PAPI, doit entrer en vigueur à compter du 1er janvier prochain. Les règles, issues de cette nouvelle réglementation, n'autorisent plus (sauf de très rares exceptions), le dépôt de PAPI complet comme nous l'avons fait, c'est à dire sans passer par un PAPI d'intention.

L'obtention de ce label est le résultat d'un travail conséquent dans un laps de temps très réduit et la réussite de ce projet a été rendue possible grâce à l'implication de l'ensemble des acteurs : élus, services de l'État, association, public, etc.

Quand seront mises en œuvre les actions de votre PAPI ?

FDC. Tout d'abord, il faut formaliser l'obtention de ce label par la signature d'une convention avec nos différents partenaires. Certaines actions seront engagées très rapidement. Dès l'année 2018 après la signature de la convention. D'autres actions nécessitent l'obtention d'autorisations administratives des services de l'État (autorisation au titre de la loi sur l'eau, des sites classés, des espaces NATURA 2000, etc.).

S'agissant des travaux devant être effectués à La Londe-les-Maures, mes services achèvent l'élaboration du dossier d'autorisation environnementale unique, une procédure qui regroupe en un seul dossier toutes les procédures administratives (autorisation loi sur l'eau, au titre de la protection des espaces naturels, loi littoral, etc.). Ce dossier sera déposé pour instruction par les services de l'État, au cours du 1er trimestre de 2018. •

Propos recueillis par Gilles CARVOYEUR

RETOUR SUR 2 JOURNÉES EN ENFER !

Le dimanche 19 janvier 2014 a débuté sous un orage de grêle, à 7 heures du matin et s'est poursuivi toute la journée sous un déluge d'eau ininterrompu.

Ce 19 janvier, reste un jour gravé dans les esprits, gravé dans l'histoire commune pour toujours. On pensait ne plus jamais revivre çà. Puis, il y a eu ce jeudi 27 novembre 2014 !

Le 19 janvier 2014, les pluies intenses qui s'étaient abattues durant les quatre jours précédents, sont venues charger des sols déjà saturés en eaux accentuant les phénomènes de ruissellement mais surtout faisant déborder les rivières. Le Pansard et le Maravenne, devenus subitement furieux, sont sortis de leurs lits. Du jamais vu depuis 1968, voire 1956 selon les anciens. Du nord au sud de la commune, depuis Notre-Dame-des-Maures jusqu'au port et aux plages en passant par le centre-ville ou encore à Valcros, rien ni personne n'a été épargné. En 48 heures, ce sont 180 à 200 mm d'eau qui sont tombés sur la commune, soit une quantité de 180 à 200 litres d'eau par mètre carré. Avec pour la seule matinée de ce tragique dimanche, un blocage pluvieux-orageux situé très exactement au-dessus de la ville qui a enregistré durant cinq heures entre 200 et 300 mm de précipitations cumulées.

Le bilan fut effroyable : Près de 3 000 déclarations de sinistres ont été enregistrées dont 1 000 pour les habitations, 820 pour les véhicules, 105 pour les bateaux, 164 pour les caravanes et 111 pour les mobile-homes, avec 32 exploitations agricoles et 115 entreprises impactées. Et, quand la douleur s'ajoute encore un peu plus à la douleur, les intempéries ont provoqué la mort de deux habitants estimés de tous. Que serait-il advenu un jour de semaine si la grande surface du centre-ville avait été ouverte ?

Sur le terrain, les pompiers sont entrés, immédiatement, en action, relayés dans les airs par les hélicoptères de la sécurité civile. Au plus fort de la crise, on comptait 500 pompiers mobilisés, 75 militaires de la sécurité civile, 200 gendarmes, tous se relayant jour et nuit.

Durant trois semaines, intenses, les équipes se sont affairées au nettoyage des rues, des domiciles, à la remise en état des ouvrages endommagés, à l'enlèvement des déchets.

Tandis que la commune finissait de panser ses plaies et que certains sinistrés de janvier étaient encore enlisés dans des procédures de remboursement ou profitaient à peine de travaux enfin terminés, une nouvelle fois, la commune a servi de funeste théâtre aux éléments déchaînés. En novembre, pour la seconde fois en 10 mois, la ville a payé un lourd tribut, endeuillant une nouvelle fois sa population. Car, les précipitations de pluie enregistrées étaient considérables avec près de 80 mm d'eau, tombés en trois heures dont une cinquantaine en moins d'une demi-heure ! Certes, les dégâts matériels furent moindres, certains quartiers se trouvant épargnés grâce aux travaux réalisés dans le Maravenne et dans le Pansard depuis janvier, mais le bilan humain restait insupportable.

Sainte-Barbe

En 2017, une évolution de près de 20% des interventions

Début décembre, c'est la légende qui réunissait la grande famille des sapeurs-pompiers au centre de secours de la ville.

Pour le lieutenant Thierry Chertier, commandant du centre, c'était l'occasion d'exprimer la très grande considération qu'il avait pour les femmes, les hommes du centre de secours de La Londe-les-Maures.
Le lieutenant Chertier, qui a découvert le centre de secours il y a quelques mois, a détaillé le fonctionnement de la caserne : « *Elle est composée de 68 agents, c'est à dire 8 femmes et 60 hommes. Huit pompiers professionnels (âge moyen 51 ans), 60 volontaires (âge moyen 35 ans). L'hiver, la garde est composée de 5 agents en journée et 4 la nuit. Soit l'équivalent d'un départ et un prompt secours qui nécessite le renfort d'un autre engin des communes limitrophes. L'été, la garde est composée de 8 agents en journée et 7 la nuit, soit au moins deux départs. L'été, nous armons pendant les jours à risques un engin d'incendie sur les groupes d'intervention préventif feux de forêt. En 2017 (janvier à octobre), le centre de secours a effectué 1272 interventions (75 %, secours à la personne, 11 %, incendies, 5 %, accident de la circulation). Le reste étant des opérations diverses. Comparativement à 2016, nous avons effectué 199 interventions de plus soit une augmentation de 18 %* ».
Par ailleurs, le centre a assuré 262 interventions en renfort principalement pour le compte des centres de Hyères et Bormes-Le Lavandou. En effet, le centre ne raisonne plus au niveau communal mais en termes de territoire.•

Photos Gilles CARVOYEUR

François Arizzi : «L'aménagement numérique du Var débute ici» !

À Bormes-les-Mimosas, c'était Noël avant l'heure avec la mise en œuvre du Point de Raccordement Mutualisé de la commune qui s'inscrit dans le cadre d'opérations de Montée en Débit.

Initialement lancée par la Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures, cette opération a été confiée au SMO, suite à l'adhésion de l'EPCI au SMO.
Confiée en conception-réalisation à Orange et qui bénéficie à près de 1 100 lignes, cette opération est la toute première inauguration dans le Var, depuis l'adhésion du Département en 2016 et des EPCI en début d'année 2017. De nouvelles opérations arriveront à terme dans le courant du premier semestre 2018, avant la mise en œuvre des déploiements FTTH (fibre optique jusqu'à l'abonné) programmés sur 2018 – 2023.

LE VAR NE RATE PAS LE TRAIN DU NUMERIQUE

François Arizzi se félicitait : «*Cet équipement en Internet permet d'être au plus près des clients, autrefois nommés usagers, grâce à l'appui du Département et bientôt celui de la communauté de communes. D'ordinaire, il faut cinq ans pour monter un réseau de fibre optique. Nous avons une approche pragmatique, efficace et une forte volonté politique, compensant l'investissement privé, qui permettront de réaliser le réseau en deux ans. A terme, 96% des abonnés disposeront d'un très haut débit d'excellente qualité* ».
François de Canson ajoutait : «*Cet investissement représente des efforts considérables consentis par la Région, le Département et l'Intercommunalité. Le travail est mené en partenariat entre tous les acteurs, en concertation avec Orange. L'objectif est de mener à bien ces investissements* ».
De son côté Hélène Rigal, conseillère régionale, assurait : «*La Région est heureuse d'avoir intégré le Syndicat. Le Var est le deuxième département de la région en termes d'économie. C'est un engagement fort compte tenu des objectifs de la Région puisque l'investissement total en région se monte à 400 millions d'€ dont 119 millions d'€ pour le Var* ».
Pour François de Canson, également conseiller régional : «*Le Var ne rate pas le train du numérique. C'est une nécessité pour les entreprises et le tourisme* ».

PREMIER POINT DE RACCORDEMENT MUTUALISE

Ce Point de Raccordement Mutualisé fait partie d'un marché attribué à Orange sur le territoire de la communauté de communes Méditerranée Porte des Maures. Ce marché est constitué d'une ferme composée de 2 PRM sur la commune de Bormes-les-Mimosas (1 099 lignes traitées et 534 lignes traitées) dont la mise en service est prévue en décembre 2017. Il concerne également plusieurs tranches optionnelles correspondant aux 6 PRM de la commune et dont la mise en service est prévue au mois d'août 2018. Au total, 1 516 lignes sont impactées.
Dans le cadre du transfert de la compétence, PACA THD reprend cet équipement dans ces actifs, liés au réseau d'initiative publique.
Enfin, sur la commune, PACA THD va réaliser l'opticalisation du NRA de Collobrières. Les travaux de génie civil vont se dérouler en janvier 2018, puis les travaux de fibre optique s'échelonneront sur les mois de février et mars 2018. La mise en service est prévue à la fin du mois de mai 2018. L'an prochain, PACA THD va également procéder au déploiement du réseau FTTH. La conception, le financement, l'établissement et l'exploitation du réseau FFTH du Var sera réalisé par un délégataire via un contrat de délégation de service public, en cours de négociation.
Les déploiements concernent les communes de Bormes-les-Mimosas (11 241 prises), Collobrières (1 526 prises), Cuers (6 007 prises), La Londe-les-Maures (10 220 prises), Le Lavandou (12 281 prises) et Pierrefeu-du-Var (2 968 prises). •

Gilles CARVOYEUR

LES ELUS PRESENTS A L'INAUGURATION
Le Nœud de Raccordement d'Abonnés de Montée en débit (NRA MED) a été inauguré le 8 décembre par Lætitia Quilici, Vice-Présidente du Conseil départemental du Var en charge du développement numérique et des nouvelles technologies, Vice-Présidente de PACA THD, Hélène Rigal, Conseillère régionale, membre du bureau de PACA THD, François de Canson, Président de Méditerranée Portes des Maures et François Arizzi, maire de Bormes-les-Mimosas, Vice-Président de Méditerranée Portes des Maures.

LES TRAVAUX
BORMES - GARDANNE :
1099 lignes téléphoniques
Ouverture du chantier : Janvier 2017
Début des travaux génie civil : 17/03/2014
Fin des travaux génie civil : 31/07/2017
Entreprise sous-traitante : EIFFAGE

François Arizzi : «À Bormes-les-Mimosas, nous mettons l'accent, au quotidien, sur le bien vieillir !»

Avec le CCAS, la tournée du père Noël a débuté !

Quelques jours avant Noël, le CCAS accueillait les aînés de la commune pour leur remettre le traditionnel colis de fin d'année.
Un rendez-vous très attendu des fêtes de fin d'année. La distribution des colis a débuté au CCAS, en présence du premier magistrat, François Arizzi, du Docteur Isabelle Canonne, maire adjoint déléguée au CCAS, des membres de la commission du CCAS et de Nathalie Franche, directrice du service. Ainsi, les premiers Borméens ont découvert le contenu d'un colis très gourmand. Foie gras, vin, canard sauce foie gras sur lit de poireaux, flan provençal à l'huile d'olive, petits fours à la cerise, chutney de pommes aux oignons et autres pralinés au caramel vont égayer la table des plus de 70 ans.
Au total, ce sont plus de 600 colis pour une personne et près de 370 colis pour deux qui ont été remis aux heureux bénéficiaires. Et, le repas de Noël des anciens qui s'est déroulé le mercredi 13 décembre à la salle polyvalente, a réuni près de 400 convives, venus partager ce moment de complicité et de bonne humeur ! •

Carole AMARO (Texte et photo)

Marc Ubeda intègre les vitrines dans le décor de Noël

Ajoutant un plus à la magie de Noël, de nombreux commerçants se mettent à l'unisson du décor de la ville en sollicitant les talents de Marc Ubeda pour faire vivre leurs devantures de réalisations peintes.

Dans cette adaptation au thème de décembre, l'esprit de fête lié à l'art de la caricature et de l'interprétation de bandes dessinées fait vivre autrement le commerce local.

AUTODIDACTE PASSIONNÉ

Autodidacte passionné par le dessin, c'est à l'âge de 16 ans que cet artiste peintre commença le décor de vitrines à Toulouse, où il est né. En 1992, il intègre, durant deux ans, une agence de communication en Nouvelle Calédonie où il se familiarise avec la PAO (Présentation Assistée par Ordinateur). C'est à Paris qu'il affine sa formation avec le graphisme avant de s'installer, en 2004, au Lavandou avec sa compagne et son fils. Son côté novateur pour divers supports de communication est très apprécié. «*À Nouméa, je m'étais déjà initié aux décors de périodes de fêtes mais différemment. Pas question de houppelande pour le père Noël, je devais l'illustrer en short et en claquettes* », précise-t-il avec humour. Une bonne humeur que l'on retrouve dans ses créations ! Après Noël, dès les décors artistiques terminés, Marc Ubeda reprend ses animations auprès des enfants. En ne laissant jamais en jachère son âme d'artiste de créativité et de graphisme de supports de communication.

UN COIN DE PARADIS

Rencontre avec l'artiste.

Pourquoi le choix de votre installation au Lavandou ?

Marc Ubeda. J'ai découvert ce coin de paradis en enchaînant les saisons. Sa qualité de vie nous à enclin à nous y installer professionnellement. Depuis, j'enseigne aussi aux enfants des centres de loisirs et aux associations d'arts plastiques. Avec d'autres éducateurs, je participe à des manifestations avec des ateliers de maquillage, de dessins et de créativité.

L'hiver vous êtes beaucoup sollicité par les commerçants ? Comment cela se passe-t-il ?

MU. En effet, l'hiver, je dois mettre mes autres activités en stand-by car, durant cette période, je suis particulièrement sollicité. Je suis obligé de jongler avec un planning serré car pas de retard pour ce mois magique ! Toutes les peintures décoratives doivent être terminées en même temps que jaillissent les illuminations du Lavandou. Mais, avant tout, il me faut être en accord sur le sujet souhaité pour chaque commerce. Ainsi, des mères Noël en coiffeuses, en œnologues et autres ou des pères Noël illustrant d'autres professions, des personnages de BD sur différents sujets avec, bien souvent, la demande que ceux-ci soient transposés avec la tête d'enfants ou membres de la famille des commerçants ! •

Propos recueillis par Francine MARIE

Le garage saint-guillaume présente ses vœux 2018
à ses clients, fournisseurs et partenaires

Garage, location de voitures (à partir de 19 € par jour), services
Large choix de véhicules - Livraison des véhicules
Prise en charge à l'aéroport de Hyères, à la gare ou à votre domicile
04.94.15.94.62 • 06.66.53.20.52

Environnement

Nettoyage du site archéologique de la Villa Pardigon

Situé à proximité de la plage du Débarquement, le site de Pardigon est riche par les vestiges romains qu'il abrite.

Mais, ce lieu connaît régulièrement des invasions d'espèces végétales parce que non entretenu. Faute d'entretien depuis 3 ans, cette zone présente un danger d'incendie et oblige les élus de la commune à intervenir avec l'aide de l'association Aristide Fabre. Fin novembre, Catherine Huraut, adjointe municipale en charge de l'environnement, a participé au débroussaillement des lieux. En effet, il est devenu une véritable friche car les mimosas et les pistachiers recouvrent les ruines.

ASSOCIATION ARISTIDE FABRE

Avec l'accord du propriétaire des terrains (Conservatoire du littoral et municipalité), 12 bénévoles de l'association Aristide Fabre œuvrent, sous l'œil attentif du président André Falconnet, en enlevant les broussailles et en coupant les herbes et les branches autour et sur les ruines. Ils viennent du Muy et de tout le Golfe de Saint-Tropez.

André Falconnet raconte l'histoire riche de ce lieu : «*Entre 6 000 et 8 000 soldats de la légion d'Octave, neveu de Jules César, occupaient les lieux. Puis, cette villa a été remise à un des chefs de cette légion* ». (…)

Le président ajoute : «*Notre objectif est de rendre visible les murs de la villa, de nettoyer l'intérieur des cases, sans fouilles, pour que le public puisse s'approprier ce patrimoine. En dégageant la vue, le visiteur comprendra la composition de la villa à l'aide de panneaux que seront positionnés en surplomb du site* ».

SITE OUVERT AU PUBLIC

«*Les services de la mairie vont ouvrir du côté du parking du Débarquement, clôturer le site, réaliser des marches et installer des panneaux explicatifs en hauteur afin d'obtenir un point de vue en surplomb de la villa. La commune et le Conservatoire du littoral veulent ouvrir le site aux visiteurs au début de l'année 2018* », précise Catherine Huraut.

André Falconnet ajoute : «*Les Croisiens peuvent être fiers de leur patrimoine car ils ont la plus grande villa maritime romaine du sud de la Gaule. Nos travaux permettent de retrouver leur état d'esprit, leur sens de la religion et leur manière de vivre. N'oublions pas qu'ils sont nos arrières arrières arrières grands-parents* ».

Cette action s'inscrit dans la devise de l'association Aristide Fabre, composée de 3 mots-clés : connaître, faire connaître, protéger. In fine, les ruines devraient être restaurées avec l'aide de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). •

CM. (Texte et photo)

Recyclage

Une nouvelle méthode de recyclage à la cantine

Depuis septembre 2017, le restaurant scolaire dispose d'un déshydrateur de déchets alimentaires.

Concrètement, la machine est un recycleur de déchets alimentaires, capable de transformer 1 tonne de restes en 100 kilos de déchets secs et inodores.

«*Elle sépare l'eau de la matière sèche par un conduit créé à cet effet et l'utilisateur récupère la matière sèche qui tombe dans un récipient* », décrypte la société GEB Solutions.

«*Dernièrement, nous avons mis les déchets du restaurant et après nous avons récupéré la matière sèche* », confirme Annie Doiteau, responsable des affaires scolaires.

FACTURE EN BAISSE DE MOITIE

Auparavant, l'intercommunalité du golfe de Saint-Tropez ramassait ces déchets pour un coût annuel facturé 14 000 € à la commune. «*Ce montant a baissé de moitié avec ce nouveau procédé. Se soustrait aussi de moitié la taxe de ramassage d'ordures ménagères. Avec cette machine, moins de sacs poubelle sont utilisés avec moins de manipulation de portage parfois lourde pour le personnel. La conséquence est donc économique et de confort* », se félicite Bernard Jobert, le maire.

De plus, désormais, les enfants sont de la partie. Car, ils trient auprès de la machine les restes du repas de midi : emballages d'un côté, papier de l'autre et organique dans le nouvel appareil. Ils se rendent compte des quantités gaspillées ! Comme Romy, âgé 7 ans, qui attend son tour pour trier son assiette, les enfants sont contents de constater que cela va resservir. En effet, les aliments secs sont transformés, dès le lendemain, en compost.

UNE BELLE REUSSITE

Annie Doiteau ajoute : «*L'engrais récolté est utilisé par le service communal des espaces verts. Un bilan carbone allégé et 50% de déchets en moins pour le restaurant, on peut parler d'une belle réussite. Et, les atouts sont encore nombreux, même si nos enfants mangent très bien et de tout, on a mis en place, depuis la présence du déshydrateur, la pesée des déchets par catégorie, entrée, plat, dessert. On a ainsi adapté nos commandes et la fabrication. Les types de produits ont été repensés et curieusement pas avec les légumes mais plutôt sur la viande, les entrées et les plats en sauce* ».

On a bien compris l'intention du service : Il s'agit de lutter contre le gaspillage alimentaire que rappelle l'une des fiches-action de l'Agenda 21 communal. Prochaine étape, la réutilisation de l'eau pour l'arrosage. •

C.M..

Christmas Run

Un demi-millier de participants dans les rues de Cavalaire !

C'était une course unique et vraiment pas comme les autres !

Plus de 500 amateurs de course à pied s'étaient donnés rendez-vous dans la station balnéaire, le 17 décembre. Initiée par Philippe Leonelli, le maire de Cavalaire, il y a maintenant plus de 10 ans, cette course a évolué en proposant, cette année, de nouveaux parcours, de nouvelles animations, et quelques innovations tout en préservant, bien sûr, son côté bon enfant.

DEGUISEMENT DE RIGUEUR

«A l'instar de la ronde des paires Noël, la Christmas Run se voulait, avant tout, festive et conviviale. Un demi-millier de pères et mères Noël, cerfs, sapins, et autres lutins a dévalé les rues de la ville. Le déguisement était de rigueur et même obligatoire selon le règlement de la course. Comme les années précédentes, les participants pouvaient courir en paire, reliés par un lien tout au long de l'épreuve. Tandis que les performeurs couraient en solo sur les 5 et 10 km. Même déguisé, c'était une belle occasion de faire trembler les records personnels sur un parcours dont le dénivelé est proche de zéro », s'enflammait Philippe Leonelli, qui n'a pas ménagé ses efforts (et sa douleur) en participant lui-même à la course.•

Photos André CASTEL

Pétanque et jeu provençal

Gilles Tropini : «La commission jeunes a de nombreux projets pour 2018»

Début novembre, à la salle Miramar de La Londe-les-Maures, la commission des jeunes du Comité du Var de Pétanque et de Jeu Provençal a remis les récompenses et les diplômes à l'ensemble des jeunes licenciés qui s'étaient distingués sur les boulodromes du Var, de la région et même de France.

Le point avec Gilles Tropini, éducateur territorial depuis 28 ans et président de la Commission des jeunes du Var.

Pourquoi la ville de La Londe-les-Maures a été choisie pour ce congrès départemental jeunes ?

Gilles Tropini. En tant que président de la commission des jeunes, je souhaite donner quelques exemples. 2 000 enfants de 50 classes des écoles primaires ont pratiqué la pétanque sur le temps scolaire, avec l'aide de 80 bénévoles, sur le boulodrome Titou Chapelle. Ce qui représente 666 triplettes ! La ville a reçu, en 2011, le label «Meilleure Initiative Jeunes de la ligue PACA» avec la rencontre scolaire. C'est à La Londe-les-Maures qu'a été signée la première convention mairie – collège pour l'enseignement du Jeu Provençal aux classes de 3ème. Je rappelle que 150 athlètes français, préparant les jeux olympiques d'hiver 2018, sont venus tout un après-midi pour jouer à la pétanque. Un événement qui s'est déroulé en présence de Henri Lacroix, de Dylan Rocher et de Martin Fourcade. Il a été organisé par la mairie de la Londe-les-Maures, le Comité National Olympique et la FFPJP.

Vous avez un autre exemple ?

GT. En effet, avec le Boulevard des défis. C'est une première en France pour l'enseignement de la pétanque dans le cadre scolaire que nous menons en partenariat avec la mairie de La Londe-les-Maures, l'Éducation Nationale, la FFPJP et le Comité du Var. C'est pourquoi j'ai trouvé naturel de remettre à François de Canson la médaille du Comité du Var pour tout le travail qui a été réalisé dans sa ville, en direction des jeunes, au nom du comité, de la commission des jeunes et en mon nom personnel.

Quel sont vos projets pour 2018 ?

GT. La commission fourmille de projets pour 2018 ! Tout d'abord, la reconduction des concours fédéraux dans les différentes formules ainsi que les championnats du Var. Ensuite, l'organisation du stage avec Henri Dylan et Stéphane à Draguignan, pendant les vacances d'avril, en fonction de leurs disponibilités. Enfin, le championnat à la mêlée par catégorie, toujours à Draguignan, au boulodrome couvert en octobre 2018.

D'autres projets pour l'année prochaine ?

GT. Nous souhaitons créer une commission «PARENTS», qui permettrait de les impliquer dans la vie du comité. Ils pourraient, par exemple, participer à l'élaboration du calendrier. Nous voulons créer le Tournois des Gentlemen et organiser un concours 2X2 minimes /cadets, avec un non licencié si possible par équipe, dans la tranche d'âge minimes/cadets.

Et, nous voulons également créer un «PASS JEUNES PETANQUE DEPARTEMENTAL», qui permettra aux jeunes pratiquant un autre sport de se tester à la pétanque dans nos écoles. Et, nous continuons notre partenariat avec le CDOS. Enfin, nous avons le projet de faire jouer 8 cadets et 8 juniors avec les champions (Lacroix, Quintais, Suchaud, Rocher, Foyot) et d'autres qui seront invités pour le SENEQUIER à Saint-Tropez.

Quelques mots sur le championnat de France ?

GT. Notre dernier titre de champion de France (Minimes, Cadets ou Juniors) remonte en 1989 en catégorie cadets ! Il avait été remporté par l'équipe de la Farlède composé de Hervé Agarrat, Yves Palmieri et Henri Lacroix ! En 2004, nous avons espéré une victoire en catégorie cadets grâce à l'équipe Alexandre Peigne, Thomas Quilibrano et Manu Personnetar. Mais, elle a perdu en finale, malgré la présence d'un excellent coach, en l'occurrence moi même ! Enfin, je remercie les écoles de pétanque du Var pour leur implication. Pour terminer, mes remerciements vont aussi à tous les clubs qui sont toujours présents. Je remercie également le club de La Farlède et ses équipes de bénévoles pour l'organisation du championnat du Var (tête à tête). Merci au club de Rians où Jean-Marie à la double casquette (président et éducateur) et à son équipe de bénévoles féminines pour l'organisation du championnat du Var en triplettes. Merci, enfin, au club de Flayosc et à ses bénévoles pour l'organisation du championnat du Var en doublettes. •

Propos recueillis par Gilles CARVOYEUR

RESULTATS 2017

EURO PETANQUE
½ Finale, en catégorie minimes, pour une équipe de LA FARLEDE :
Lucie Canale, Kevin Canton, Eros Waeldo.

NATIONAL A NICE
½ Finale, en catégorie minimes, pour RIANS /NANS :
Bryan Torcheux, Dupuis-Cheron.

LA MARSEILLAISE JEUNES
½ Finale, pour une équipe de Rians
Cristofari Pasquin, Adrien Re.

VAINQUEUR DE LA COUPE REGIONALE JEUNES 2017 AU PONTET
Kevin Canton, Eros Waeldo, Lucas Reyes, Jasson Dautricourt, Mathieu Et Anginoni Tropini, Aurelie Balestrieri.
Educateur : Patrick Fouque

FINALISTE DE LA COUPE REGIONALE BENJAMINS 2017 AU PONTET
Thomas Bagnis, Lucas Waelden, Giovani Riviera, Juan Santiago.
Educateur : Patrick Fouque

½ FINALISTE AU CHAMPIONNAT DE TIR REGIONAL 2017 AU PONTET
Lucas Reyes
Educateur : Jean-Marie Savournin

SELECTION INTERZONE LE 25 ET 26 NOVEMBRE 2017
Jessy Lacroix

CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES A SOUSTONS
Bryantorcheux, Quentin Dupius-Cheron et Anginoni, David Balestrieri.
Educateur : Patrick Fouque

LES PERSONNALITES PRESENTES

FRANCOIS de CANSON, maire de La Londe-les-Maures, Conseiller régional PACA,
PATRICIA ARNOULD, conseillère départementale, maire-adjointe de la ville de La Crau,
MAGALI TROPINI, adjointe au maire en charge de la jeunesse et des sports à la ville de Bormes-les-Mimosas,
JEAN PIERRE NOBLE, président du Comité du Var de Pétanque et de Jeu Provençal,
JEAN JACQUES DEPIROU, adjoint au maire de la ville de La Londe-les-Maures,
JEAN-PAUL GOFFOZ, représentant la FFPJP
EMMANUELLE GOFFOZ DURAND, représentant l'Education Nationale,
FRANCIS FILIGHEDDU, président de la Boule Ferrée Londaise,
CHRISTIAN MENTOZZI, vice-président de la commission des Jeunes.

LES ECOLES DE PETANQUE DU VAR

RIANS : JEAN MARIE SAVOURNIN
FAYENCE : FREDERIC GRAILLE
LA VALETTE : MICHEL GARRIGOS
SAINT TROPEZ : CHRISTOPHE FASSETA
ESPIGOULE : YVES ET JESSICA ROBERT
TOURVES : LOUIS GUERARD
DRAGUIGNAN : GERARD TAVITIAN
LA FARLEDE : FREDERIC DAVIGNON ET GERALD CANTON
PIERREFEU : DANIEL SABATIER
SANARY : NOEL BART, CHRISTOPHE LACOUR
LE LAVANDOU : ROBERT FERRARI
SAINT MAXIMIN : CHRISTINA JULIEN
FORCALQUERET : DANIEL DUPRE
MEOUNES : SEBASTIEN ANELLO
LE PETIT NANSAIS : PATRICK FOUQUE

TPM apporte son soutien aux sportifs de haut niveau

Souhaitant encourager le sport de haut niveau amateur au sein de l'agglomération, TPM apporte un soutien financier aux athlètes de haut niveau des catégories Espoir (*), Jeune (**), Senior (***) et Elite (****).

"*Cette aide concerne uniquement les sportifs de haut niveau figurant sur la liste établie annuellement par le Ministère de la santé et des sports*", assure Christian Simon, Vice-président de Toulon Provence Méditerranée et président de la Commission Sport et Jeunesse. Le montant de l'aide s'élève à 400 €. Pour l'année 2017, 38 athlètes ont bénéficié de cette aide. Une cérémonie les a mis à l'honneur au Complexe Sportif Léo Lagrange. •

Photos André GOFFIN

*Sacha Alessandrini (Athlétisme – Sprint, AJS La Garde)
**Annaëlle Nachon (Athlétisme – Demi-fond, USAM Toulon)
**Thibault Massalo (Aviron Toulonnais)
***Wassila Lkadiri (Boxing Club Hyérois)
**Marine Allione (VTT - Vélo Sport Hyérois)
**Oscar Lentini (Vélo Sport Hyérois)
**Maxime Piris (Vélo Sport Hyérois)
*Thomas Boulanger (Golf de Cannes-Mougins)
**Illona Auvaro (Gymnastique rythmique - Union Gymnique du canton de Solliés)
*Léa Marques (Gymnastique ; Hyères Gym)
*Asia Maillot (Haltérophilie ; ASLDD Toulon)
**Clément Baroni (Toulon Var Natation)
**Alexia Bouteilly (Natation ; Aquatic Club Hyérois)
**Zoé Bourgeois (Aquatic Club Hyérois)
**Alizée Brossier (Toulon Var Natation)
**Cannelle Despres (Toulon Var Natation)
**Carla Hesse (Natation)
**Louane Marino (Cercle des Nageurs d'Antibes)
**Margaux Martin (Toulon Var Natation)
**Hugo Sagnes (Natation ; Aquatic Club Hyérois)
**Emmy Surjus (Aquatic Club Hyérois)
**Elisa Martin (Natation synchronisée ; Pays d'Aix Natation)
**Clément Cabioch (Aquatic Club Hyérois)
**Madeline Philippe (Hyères Natation Synchronisée)
**Lisa Pierrat (Pentathlon ; Saint-Maximin Pentathlon)
****Elton de Souza (Roller Provence Méditerranée)
***Edwin de Souza (Roller Provence Méditerranée)
*Fanny Beccegato (Association Squash Toulon - La Valette)
***Victor Crouin (Association Squash Toulon - La Valette)
**Coralie Garrigues (Tennis Club Toulonnais)
*Fabio Rakotoarimanana (La Garde Tennis de Table)
***Stéphane Messi (Tennis de table - Olympique Handi TPM)
*Hugo Deschamps (Tennis de Table Six-Fours)
**Lilian Chevalier (Société de Tir de Toulon)
***Mikaël Viviani (Entente Gymnastique Trampoline Seynoise)
**Arthur Barrue (COYCHyèrois)
*Marie Barrue (COYCHyèrois)
*Rommain Simonot (COYCHyèrois)

En présence des adjoints aux sports :
Hyères : Francis ROUX
La Crau : Anne-Marie METAL
La Garde : Franck CHOUQUET
La Valette-du-Var : Jean-Marc LUCIANI
Ollioules : Robert TEYSSIER
Et, l'adjointe jeunesse de la ville de Toulon : Valérie MONDONE.

Trophées farlédois

Les sportifs mis à l'honneur pour leurs résultats !

Fin novembre, des dirigeants de clubs, particulièrement investis dans la vie associative et sportive, ainsi qu'une vingtaine de sportifs ont été distingués à l'Espace associatif et culturel de La Capelle.

En effet, ces adhérents de clubs farlédois ont réalisé des exploits lors de championnats régionaux et nationaux.•

Ont été récompensés :

- BABOU Eric - *Tir à l'arc*
- GYM 2000 - Patricia, Sonia et 7 gymnastes *Team Gym Top découverte*
- GYM 2000 - Stéphane et 6 gymnastes *Gymnastique artistique*
- ALBOUY Nathan - *Roller hockey*
- BOUNIOL Dorian - *Baseball*
- CANTON Kévin, WAELDO Eros, CANALE Lucie *Pétanque*
- GERINI Christophe, CASTELLI Mathieu *Jeu provençal*
- GUERIN Morgane, MAFFRE Loïc - Kempo
- ÉQUIPE Demo - *Country*
- BENABDERRAHMEN Kaïs, FRESIA Laurent *Taekwondo*
- ESPOSITO Colin, ESPOSITO Léna - *Judo 83*
- FAUVRE Amaya - *UGC Sollies*
- MARCH Robert - *Vélo Club Farlédois*
- LEPEZRON René - *Club Cyclotouriste Farlédois*

Photos Mairie de La Farlède

INTERVENTION RAPIDE

ÉTUDE & DEVIS GRATUITS

AZUR TOITURE

Florent MIRALLES & Fils

Florent et son équipe vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année

2018

HYDROFUGE DE FAÇADE - TRAITEMENT PRÉVENTIF ET CURATIF DE LA CHARPENTE
RÉFECTION ET RÉNOVATION DE TOITURE - PEINTURE ET RÉNOVATION DE FAÇADE
POSE DE GOUTIÈRES : PVC - ZINC & CUIVRE - MAÇONNERIE - ÉTANCHÉITÉ
ISOLATION - TRAITEMENT DES BOIS DE CHARPENTE - DÉCAPAGE ET TRAITEMENT DES TUILES

LA CRAU CHEMIN LONG - COGOLIN 19 RUE GAMBETTA

AZURTOITURE2604@GMAIL.COM

WWW.AZUR-TOITURE.FR

06 28 46 79 71

Maison des seniors et des familles
La Garde, une ville qui a du cœur !

La création de la Maison des seniors et des familles est destinée à développer la politique d'action sociale sur le territoire communal en faveur des familles et des personnes âgées.

Depuis le 20 novembre, la Maison des seniors et des familles accueille le service 3ème âge, le CLIC du Coudon, le dispositif « Rompre la Solitude » (salle d'activités et lieu de vie des bénévoles), les permanences de la plate-forme d'aide à domicile, mais également, les permanences dont le CCAS assure la gestion (conciliateurs, avocats, notaires, experts comptables…).

particulièrement emballé par cette inauguration : «*ça y est ! Elle est là ! Cette maison, c'est un projet merveilleux, lancé par Jean-Louis Masson et qui aboutit aujourd'hui. Je suis enchanté* », a-t-il lancé avant de donner quelques chiffres.

UN ACCOUCHEMENT APRES NEUF MOIS DE TRAVAUX

«*La maison a vu le jour après neuf mois de travaux. C'est donc un bel accouchement. Elle compte 170 m2 et a coûté 370 000 € financé par l'État (120 015 €), le Conseil Départemental (160 000 €), et la ville. Le tout pour un magnifique résultat. Qu'aurions-nous pu faire sans les 15€ de l'État* », a détaillé le maire !

Intervenant au titre du Conseil Départemental, Valérie Rialland s'est montrée également tout autant satisfaite : «*Il était logique que le Département participe à la construction et la maison des seniors et de la famille a été financée par le Département. Je vous félicite pour la mise en place de ce type de structure facilitant la vie de nos aînés et de leur famille. En effet, le Département, en tant que chef de file des solidarités, intervient auprès des établissements médicaux sociaux comme les EHPAD et les résidences autonomie et soutient les dispositifs permettant le maintien des personnes à domicile. Le Département verse aussi l'APA. Cette année 101,7 M€ ont été consacrés au financement de cette allocation* ».

REUNIR LA FAMILLE ET LES SENIORS

Pour Anne-Marie Rinaldi, adjointe au maire en charge de la famille : «*Cette maison est destinée à développer la politique d'action sociale de la ville. Réunir la famille et les seniors sous un même toit, c'est parce que la famille et les seniors vivent, au quotidien, les mêmes interrogations auxquelles cette maison devra répondre dans la mesure du possible* ».

Elle ajoutait : «*Nous avons besoin de centraliser les informations. Ainsi, pour sa partie seniors, l'ensemble des acteurs, tels que le service 3ème âge, la plate-forme d'aide à domicile, le CLIC, l'association DELTA REVIE 83, se chargent de dynamiser l'accompagnement des aînés. Quant aux familles, la ville de La Garde entend favoriser la mise en réseau des acteurs œuvrant dans l'accompagnement des familles : associations familiales, groupes de paroles, partenaires institutionnels* ».

INTERCONNEXION AVEC LES SERVICES DE LA VILLE

En effet, une interconnexion permanente entre les services de la ville (Petite enfance, Sports, Maison du tourisme, Maison des associations, BIJ, Éducation…) et le CCAS permet aux usagers d'avoir les informations utiles les concernant.

«*Le coordinateur de cette structure ne doit pas se limiter à un accueil « administratif » mais s'orienter plus vers l'animation, tout en ayant une excellente connaissance des différents services et partenaires en lien avec les seniors et les familles. Il devra faire preuve d'initiatives et contribuera à mettre en œuvre les actions* », insistait Anne-Marie Rinaldi.

Jean-Claude Charlois, maire de La Garde, était

UNE COMPLEMENTARITE DE L'OFFRE

Elle ajoutait : «*La maison des seniors et des familles offre une complémentarité de l'offre et garantie une prise en charge encore plus humaine de nos aînés (…). Par cette initiative, vous renforcez l'accompagnement et l'accueil de nos personnes âgées et c'est déjà anticiper face au vieillissement de notre population. Votre objectif tout comme le nôtre et, c'est notre devoir, est d'assurer un accompagnement de qualité aux personnes âgées répondant ainsi à leurs attentes qu'elles soient à domicile ou accueillies en établissement* ».

Enfin, le député du Var Jean-Louis Masson, celui qui a lancé ce projet quand il était le premier magistrat de la ville a annoncé d'autres projets qui bénéficieront aux familles gardéennes : «*Une nouvelle maison de retraite pour remplacer Marie-Curie qui est à bout de souffle* ». Il a regretté le temps administratif qui a été trois fois plus long que les travaux eux-mêmes. «*Personne n'aurait osé faire une telle maison dans ce bâtiment qui était à l'abandon. Mais, je souhaitais la faire devant la mairie. Quel bonheur de l'inaugurer aujourd'hui* », a lancé le parlementaire avec son humour habituel.

OBJECTIFS MULTIPLES

La Maison des seniors et des familles répond à de nombreux objectifs. Ainsi, elle est là pour répondre aux attentes et accompagner les familles et seniors. Il s'agit également de parfaire la cohésion des actions développées pour le même public, en développant le maillage autour des familles et seniors. Elle doit contribuer à la transversalité par la diffusion d'informations des services de la ville. C'est à dire faire du lien entre les services et l'usager et permettre aux parents d'assumer pleinement leur rôle éducatif et aux couples d'être informés. Elle va proposer des espaces d'échanges inter-parents informels, et créer des moments de rencontre, de partage et d'échange entre familles. Au final, il s'agit d'offrir un espace d'information, en répondant aux multiples questionnements et attentes d'informations exprimées par les familles. Pour les seniors, l'objectif est d'assurer une meilleure cohésion du service rendu, en proposant un accompagnement adapté du fait de la pluridisciplinarité des agents du secteur social. Ainsi, les actions du service 3ème âge et du CCAS pourront être concertées et faire preuve de complémentarité grâce à des échanges et réflexion avec tous les services au sein de cette maison. Ou en organisant des rencontres / conférence débats, des partages d'expérience et en effectuant le recensement commun des besoins.

UN LIEU PRIVILEGIE POUR LES FAMILLES

Pour les familles, une programmation sur l'année va être fixée par les structures porteuses du projet, avec l'intervention d'un professionnel en lien avec le thème traité. La programmation par cycle portera, notamment, sur l'aménagement d'un espace spécifique convivial avec documentation, information et offrant des possibilités d'échange. Elle concernera également des ateliers économie, sociale et familiale, des permanences des rencontres organisées par des associations diverses et les services municipaux. Le lieu doit permettre des échanges sur des thématiques différentes, des actions de sensibilisation et de soutien de promotion et d'action socio-éducative. C'est un espace ressource et de soutien lors d'événements familiaux. Mais, c'est aussi l'endroit où l'on pourra trouver une information globale, des réseaux d'appui. Il permettra un temps d'échange et de réflexion voire de la médiation familiale (construction ou reconstruction du lien familial) grâce à la présence de groupes de paroles pour les familles, espaces de rencontre, espace d'écoute, point-rencontre, réunion à thème, table-ronde, conférence-débat… •

LA MAISON DES SENIORS ET DES FAMILLES EN CHIFFRES :

- 1 coordinateur
- 2 agents au Service solidarité 3ème âge
- 2 agents au CLIC du Coudon
- 1 équipe de bénévoles du dispositif «Rompre la Solitude»
- 1 salle d'activités (groupes de paroles, rencontres, ateliers CLIPS…)
- Des permanences sociales et associatives gratuites
- Des actions ponctuelles en vue de répondre aux interrogations des familles

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Maison des seniors et des familles
8 rue Jean-Baptiste Lavène
(en face de l'Hôtel de Ville).
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30. 04 98 01 15 10

Les Hivernales enchantent La Garde

Retrouvez la galerie photos des Hivernales sur www.ville-lagarde.fr

Un cœur, un chien, une épée, un super-héro, un bonhomme de neige... Les enfants sont toujours époustouflés devant les sculpteurs de ballons.

Il y avait foule pour le grand lancement de cette édition 2017. Après le décompte par le maire Jean-Claude Charlois et le député Jean-Louis Masson, les lumières ont scintillé de mille feux et le Père Noël, très attendu, a fait son apparition.

Les parades magiques déambulent au centre-ville, invitant le public à entrer dans un monde de fantaisie et d'émerveillement.

Du 1er au 24 décembre, Armelle et Peppo ont apporté de la joie dans votre cœur grâce à leurs contes poétiques. A la nuit tombée, ils s'emparent de la place Autran et commencent leur voyage au pays de l'imaginaire.

Des doigts de fée et un peu de maquillage et hop vous voilà transformé !

Vous avez été nombreux à venir déguster les bonnes soupes dans le cadre du Programme National Nutrition Santé : potage Dartois, crème Dubarry, soupe au pistou et velouté de patates douces. L'occasion idéale de se faire plaisir tout en se réchauffant. Retrouvez le livret des recettes sur www.ville-lagarde.fr

Le groupe Jazz New Orleans a accompagné les visiteurs lors des balades au village de Noël. Faire ses emplettes en musique et dans la bonne humeur il n'y a pas mieux !

Bienvenue aux Hivernales !

Mercredi 27 décembre

Atelier confection écolo
Personnages, lutins, cloches et tambourins.
chalet du Père Noël 10h > 18h

Jeux en bois
rue Raspail 10h > 18h

Guignol lyonnais
Célèbre marionnette française créée à Lyon vers 1808, retrouvez le légendaire Guignol accompagné de ses compères, Gnafron et Madelon, pour de nouvelles aventures. Le spectacle se joue dans un castelet, selon la technique du burattino ou marionnette *à gaine* dont les particularités impliquent une gestuelle spécifique et des accessoires disproportionnés donnant lieu à un comique de situation, caractéristique de la commedia dell'arte.
rue Raspail 15h, 16h, 18h

Le calame en cavale, voyage calligraphique par l'Atelier du Rocher
Venez découvrir pour un dernier rendez-vous, la fabrication d'encre féérique, la taille de l'instrument traditionnel, les écritures et calligraphies orientales, latine à partir de proverbe.
place Mussou 15h > 20h

Retour de la troupe du Zeppelin
centre-ville 11h, 15h, 17h

Jeudi 28 décembre

Clowns sculpteurs de ballons
En déambulation avec une voiture électrique et le pousse-pousse sur le marché de Noël, les clowns iront à la rencontre du public pour sculpter des ballons sous le regard émerveillé des enfants et parents.
centre-ville 10h > 18h

Atelier créatif
Personnages pour décorer la table du réveillon, lutins trapézistes, toupies.
chalet du Père Noël 10h > 18h

Animations loufoques *Le Père Noël est une ordure* et *Les Bronzés font du ski*.
Comédiens et musiciens animeront les rues en s'appuyant sur les textes de ces célèbres comédies.
centre-ville 10h > 18h

Vendredi 29 décembre

Clowns sculpteurs de ballons
centre-ville 10h > 18h

Atelier créatif
Pendentifs fées et lutins, yo-yo.
chalet du Père Noël 10h > 18h

Troupe musicale Irlande
Des musiciennes et musiciens complices et talentueux se réuniront pour faire sonner leurs instruments et leurs cœurs à travers la musique Irlandaise. Violon, guitare, batterie, contrebasse et 3 voix se mélangent pour un univers festif, détonnant et fort en émotion.
centre-ville 10h > 18h

Samedi 30 décembre

Maquilleuses en déambulation
Elles illumineront les visages de vos enfants grâce à leurs créations et savoir-faire.
centre-ville 10h > 18h

Troupe musicale Cuba Brésil
centre-ville 10h > 18h

Venue du Chat Botté
centre-ville 11h, 15h, 17h30

Dimanche 31 décembre

Maquilleuses en déambulation
centre-ville 10h > 18h

Troupe musicale tango Argentin
Dos Amigos & Co vous invitent au voyage avec une sélection des compositions et meilleurs standards du répertoire tango. Ils revisiteront aussi la musique de Buenos Aires, les tangos des années 30 et 40 au son des guitares, contrebasse et cajon... Laissez-vous transporter vers une ambiance digne des meilleurs cabarets latino, vous ne résisterez pas à faire quelques pas de danse !
centre-ville 10h > 18h

Jusqu'au 31/12 découvrez ou redécouvrez l'incontournable crèche provençale animée

Dans la Vieille Garde, sous la voûte du musée de la Vigne et du Vin, venez admirer l'une des plus belles crèches animées !
Un délicat mélange entre Orient et Occident, traditions régionales et récits bibliques, paysages de Bethléem et de La Garde... Près d'une centaine de figurines, dont la moitié sont animées, feront rêver petits et grands.
Visite gratuite 10h à 12h et 14h à 19h, jusqu'à 20h le vendredi, samedi, dimanche. Musée de la Vigne, Les Restanques, 1 rue Ledru Rollin.

Le village de Noël est ouvert de 10h à 19h et jusqu'à 20h vendredi, samedi, dimanche.
Entrée / Animations / Parkings GRATUITS

Maison du Tourisme
04 94 08 99 78
www.ville-lagarde.fr

Suivez toute l'actualité : #hivernales2017
@lagarde83130 #villedelagarde